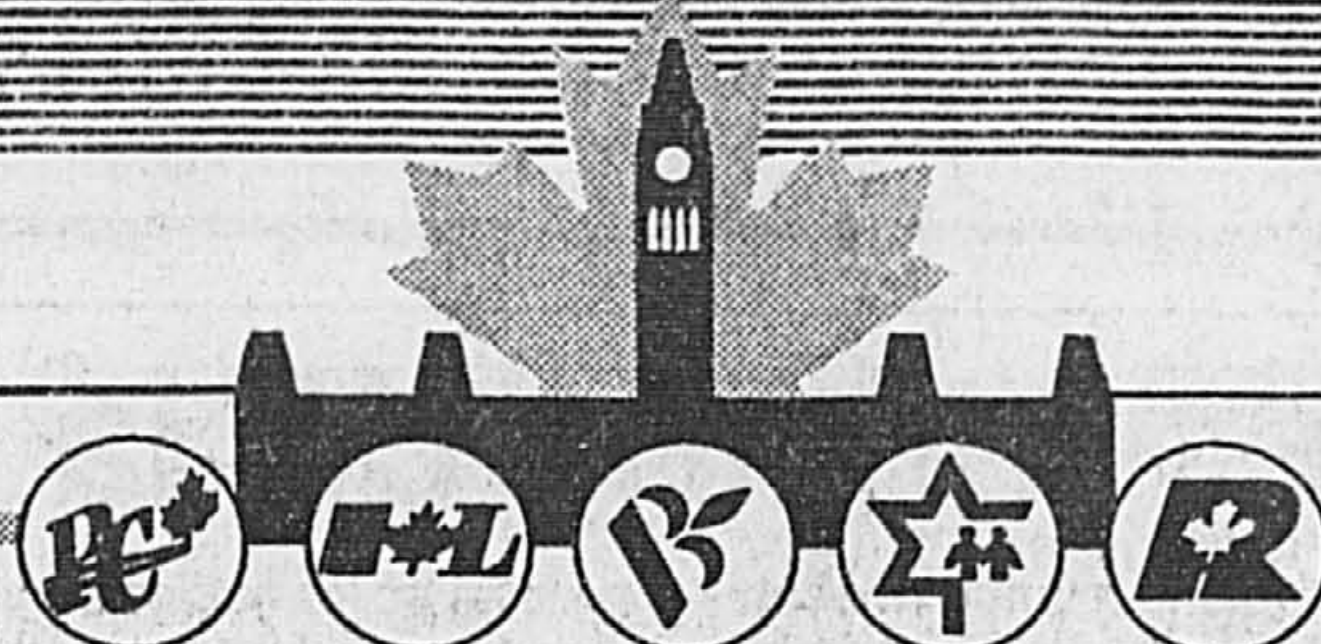


La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1993

André
Pratte

Le monstre

Jean Chrétien est un monstre. Tout le monde est d'accord là-dessus. Tellement que Kim Campbell, pour nous décourager de voter pour le Bloc québécois, ne nous dit pas: «Voter pour le Bloc, c'est voter pour le chaos à Ottawa». Non, pour nous faire VRAIMENT PEUR, elle nous dit: «Voter pour Lucien, c'est voter pour Chrétien!» Ouuh! Moi qui penchais un petit peu vers le Bloc samedi soir, j'en ai fait des cauchemars toute la nuit.

Lucien Bouchard, lui, ne peut parler de Jean Chrétien sans faire une moue de dégoût. «Chrétien, disait-il hier, c'est justement ce que les Québécois ne veulent pas être en politique!» Ouache! Une autre nuit de cauchemars!

Je me suis réveillé brusquement, en sursaut, au moment où le chef libéral s'apprêtait à dévorer un bébé. LE MOT a alors pénétré mon cerveau embrouillé. Ce mot qui fait de moi un incurable sceptique et un éternel indécis: POURQUOI? Pourquoi pensons-nous tous que Jean Chrétien est un monstre?

La première raison, c'est évidemment qu'il a joué un rôle de premier plan dans deux des plus grandes scènes de ménage du mariage Canada-Québec: le rapatriement de la constitution en 1981-82 et l'échec de l'accord du lac Meech. Mais cela n'explique pas tout. Pierre Trudeau, qui a joué un rôle encore plus important dans ces événements, est encore une star. Et puis les Québécois sont fous de Jean Charest, dont la vision du fédéralisme est en tous points identique à celle du leader libéral.

La principale raison du dédain des Québécois pour Jean Chrétien n'est pas idéologique, mais personnelle. Les gens n'en peuvent tout simplement plus de cet habitant maladroit qui projette d'eux une image caricaturale. Et ils n'en veulent surtout pas comme premier ministre! On voit ça d'ici, Jean Chrétien philosopant avec François Mitterrand: «Que voulez-vous, monsieur le président, à ce moment-ci, le Canada est le plus beau pays au monde!».

Samedi matin, j'ai pris mon courage à deux mains et je suis allé voir LE MONSTRE à LaSalle, où il lançait sa campagne québécoise. J'en suis revenu plus indécis que jamais. L'homme que j'ai entendu m'a ému. Quand il a parlé des chômeurs («des êtres humains qui ne demandent que le privilège de travailler»), du gouvernement qui DOIT faire quelque chose, je pense qu'il était sincère.

C'est vrai qu'il parle sans élégance. Mais son langage, c'est celui que vous et moi parlons tous les jours. La langue de chez nous! Brian Mulroney ne s'exprimait pas mieux et n'avait pas plus de classe. Vous souvenez-vous du passage de M. Mulroney à l'Académie française, lorsqu'il parla du «geuneural de Gaulle»? Pourtant, nous l'avons élu deux fois avec des majorités trudeauesques.

Regardons donc Chrétien pour ce qu'il est, plutôt que pour ce que tout le monde dit qu'il est. Un homme qui a fait de graves erreurs politiques dans le passé, certes. Des erreurs qui méritent peut-être qu'on ne vote jamais plus pour lui.

Mais le Jean Chrétien de 1993 est aussi un chef de parti qui a su s'entourer d'une équipe de candidats de haut calibre. Un leader qui a permis au Parti libéral d'élaborer, lentement et sérieusement, un programme électoral détaillé (qui sera publié demain).

Aussi, prenant une nouvelle fois mon courage à deux mains, j'ose dire qu'à ce moment-ci, je trouve qu'il est beaucoup trop tôt pour exclure un vote pour le Parti libéral. Que voulez-vous?

L'Outaouais met Bouchard sur le gril

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
HULL

Hors de sa cour, le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, a été la cible des réactions hostiles du public hier dans la région de l'Outaouais.

Sur les ondes de CJRC, M. Bouchard a dû expliquer vigoureusement ses politiques et la raison d'être même du Bloc.

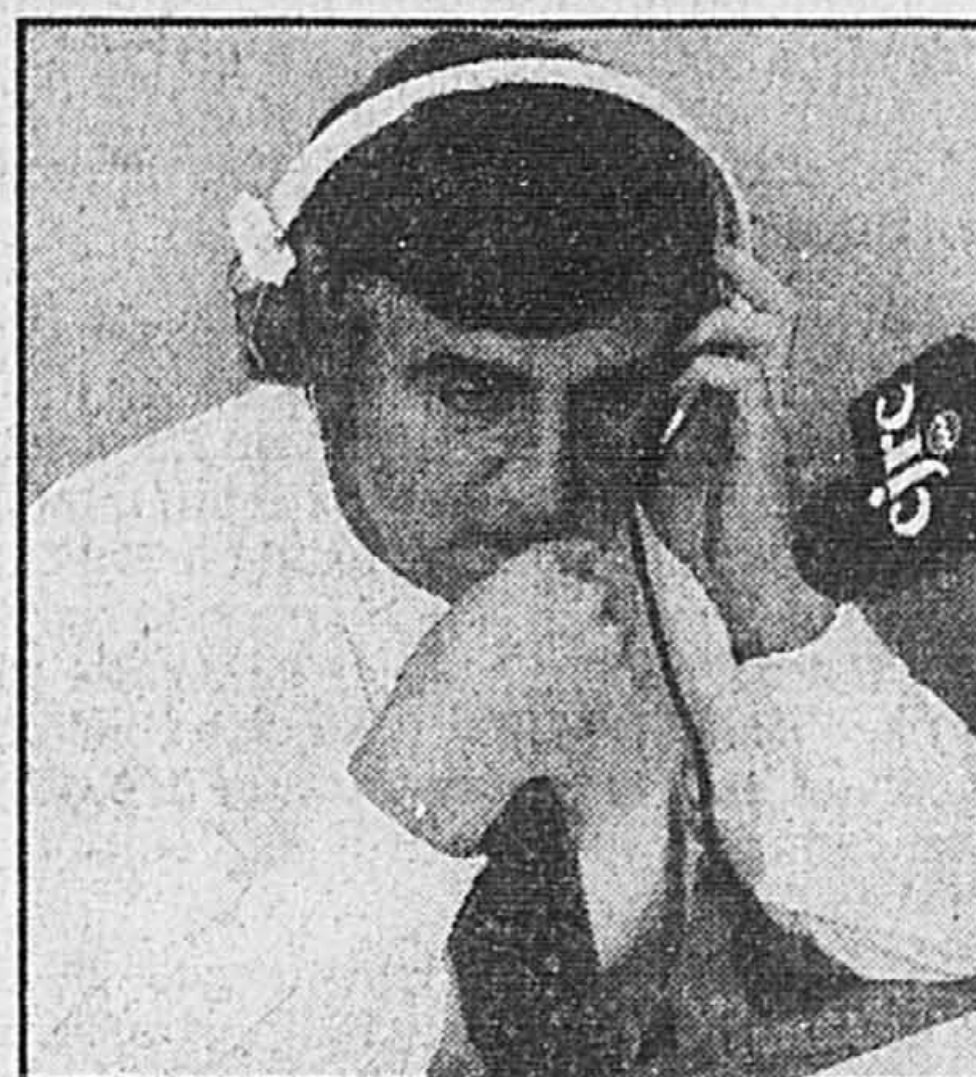
«Je ne comprends pas très bien ce que vous allez faire dans un système que vous voulez détruire», s'est indigné un auditeur au cours d'une tribune radiophonique.

Acculé au pied du mur, M. Bouchard a dû expliquer étape par étape la démarche de sa formation, en soulignant que la souveraineté ne se ferait pas du jour au lendemain et qu'elle se ferait à Québec à la suite d'un référendum. Entretemps, le Bloc se chargera de gérer les finances publiques à Ottawa.

«En d'autres mots, vous voulez aider le fédéral à mieux défendre les intérêts du Québec», a renchéri l'auditeur.

«La vraie solution, c'est de mettre tous les leviers du pouvoir entre les mains du gouvernement du Québec. Ça s'appelle la souveraineté», a répété M. Bouchard sur un ton ferme.

Désenchanté de cette réponse, l'auditeur est revenu à la charge en accusant M. Bouchard de vouloir «former un gouvernement à l'italienne», de vouloir «déta-



Lucien Bouchard n'a pas eu la partie facile, hier, avec les auditeurs de l'Outaouais

PHOTO PC

biliser le fédéralisme» et de «foutre le bordel».

Désarçonné, M. Bouchard a fini par répondre après avoir été interrompu à plusieurs reprises, que le Bloc avait l'intention de «jouer les règles de la démocratie parlementaire».

Un autre auditeur s'est interrogé sur le «changement de cap» de M. Bouchard, en faisant valoir que la carrière politique de celui-ci avait été propulsée par sa nomina-

tion comme ambassadeur du Canada à Paris par l'ex-premier ministre Brian Mulroney.

«Vous aviez un grand ami politique qui s'appelle Brian Mulroney. Quand vous l'avez connu, vous n'étiez rien...», a lancé vivement l'auditeur au bout du fil. Allez-vous faire le même choix avec M. Parizeau (le chef du Parti québécois)?

«Je ne veux pas vous répondre. Vous avez reçu les instructions du Parti conservateur de m'insulter», s'est indigné M. Bouchard sur un ton sec.

Sur la défensive, M. Bouchard a fini par expliquer, l'émotion dans la voix, que M. Mulroney l'avait «supplié» de venir à Ottawa et qu'il l'avait fait pour «rendre un service politique au Québec».

Ce même auditeur a voulu adoucir les échanges en lui donnant un compliment déguisé en rappelant à M. Bouchard qu'il avait les mêmes positions que le chef libéral Jean Chrétien sur les hélicoptères militaires. «C'est faux, a répondu M. Bouchard avant que l'auditeur ait pu terminer sa question.

«Nous, on a une position cohérente, pas juste une position qui plait au Canada-anglais et qui nuit au Québec», a-t-il justifié, visiblement irrité par ce barrage de questions.

Libéraux et conservateurs ont également voulu détourner l'attention médiatique de leur côté. Au restaurant de Hull où M. Bouchard a été accueilli hier matin par quelques dizaines de partisans, une poi-

gnée de militants libéraux ne se sont pas gênés pour ridiculiser M. Bouchard.

Refusant de s'identifier, un jeune homme a souligné que les gens de Hull se feraient un plaisir de mettre dehors le candidat du Bloc dans Hull-Aylmer, Gilles Rocheleau.

«Je suis ici en tant que citoyen de Hull. Personne ne m'a envoyé ici», a-t-il expliqué aux journalistes.

Pour sa part, M. Rocheleau a dit n'avoir aucun doute que la personne en question travaillait au sein même de l'équipe du chef libéral Jean Chrétien. M. Rocheleau est un transfuge libéral qui est passé au Bloc.

Pendant ce temps, une douzaine de jeunes bénévoles du camp de Kim Campbell ont décidé eux aussi de prendre place «tout à fait par hasard» dans le même restaurant qu'avait choisi M. Bouchard. Ils étaient facilement visibles, portant fièrement le T-Shirt KIM écrit en toutes lettres. Plus polis, ils se sont contentés de manger discrètement leur poulet et frites.

Ces incidents montrent que la campagne commence à se corser. Selon M. Bouchard, c'est la première fois qu'il fait face à des adversaires réels sur le terrain depuis le début de la campagne.

La circonscription de Hull-Aylmer est un fief libéral. Cette fois, toutefois, les troupes sont divisées entre le candidat officiel nommé par M. Chrétien, Marcel Massé, et le candidat local.

Audrey Best-Bouchard ne s'ennuie pas de la «vie de reine» de l'ambassade

Presse Canadienne
ALMA

Audrey Best-Bouchard, l'épouse du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, veille à tenir la famille loin des caméras. Elle apprécie d'ailleurs tout particulièrement le respect des Québécois à l'endroit de la vie privée des politiciens.

La jeune femme, d'origine franco-américaine, accepte néanmoins de parler ouvertement de cette drôle d'aventure qui a débuté sur un vol Paris-Londres et qui se poursuit aujourd'hui en autobus à travers le Québec, alors qu'elle se trouve plongée en pleine campagne électorale aux côtés de son mari.

Elle admet avoir connu «la vie de reine» à l'époque où son conjoint occupait des fonctions d'ambassadeur et de ministre, sans pour autant s'ennuyer de ce genre de vie: «Il ne faut pas se faire d'illusions et je ne m'en faisais pas. Ce n'est pas vraiment la réalité et les gens ordinaires ne vivent pas comme ça», assure Audrey Best-Bouchard dans un français remarquable.

Elle ne regrette en rien non plus la décision de Lucien Bouchard de quitter le gouvernement conservateur. La période pendant laquelle cette décision a été prise n'a pas toujours été facile, mais, souligne-t-elle, dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé.

«Nous en avons discuté beaucoup à la maison. Alexandre n'avait que six mois à l'époque. Je crois que la décision a été plus difficile pour Lucien en raison de l'amitié qu'il liait avec certaines personnes. De mon côté, je me suis rendue compte que j'avais surtout des relations, non pas des amis. Les gens vous parlent parce que vous êtes avec quelqu'un d'important et deux jours plus tard, on ne vous parle plus», raconte Audrey Best-Bouchard.

«Nous faisons maintenant une vie plus

normale. Il n'y a plus de chauffeur, plus de limousine et moins de revenus, mais ce n'est pas ce qui est important. L'important, c'est qu'Alexandre et Simon soient en bonne santé et que la famille aille bien. On ne parle pas beaucoup de politique à la maison et le temps est consacré aux enfants, à savoir qu'est-ce que le professeur a dit au sujet d'Alexandre et les autres choses de la vie normale, comme des gens ordinaires», poursuit-elle.

Il y a évidemment la campagne électorale qui chambarde un peu l'existence de la famille. Mais la pression ne semble toutefois pas la déranger. Elle aime bien rappeler qu'il faut prendre les journées une à une et avoir confiance.

«Je crois que les Québécois apprécient Lucien parce que c'est un homme de principes qui croit en ce qu'il fait et travaille beaucoup. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, dans l'avion Paris-Londres, il m'a simplement dit qu'il était membre du corps diplomatique canadien. Ce n'est qu'après que j'ai su qu'il était ambassadeur. J'ai trouvé ça correct et humble de sa part. C'est une qualité que les gens savent reconnaître», croit Audrey Best-Bouchard.

L'épouse du chef politique est née à Nice, en France. Elle a cependant vécu la majeure partie de sa vie sur le bord de la mer, sur la côte ouest des États-Unis, où le climat est beaucoup moins rigoureux qu'au Québec.

Son père est officier dans la marine américaine. Elle a appris le français très jeune puisque sa mère est française.

À la maison, d'ailleurs, tout se passe en français. Les seules fois où Audrey Best-Bouchard utilise l'anglais, c'est pour bien se faire comprendre: «Quand je suis choquée, je parle en anglais. Je veux être certaine que Lucien et les enfants me comprennent bien et que ce soit clair», lance-t-elle en souriant.



«Je crois que les Québécois apprécient Lucien parce que c'est un homme de principes qui croit en ce qu'il fait et travaille beaucoup», dit Audrey Best-Bouchard

PHOTO PC

«Je suis un député proche des petites gens»

Le libéral Camil Samson inaugure son comité et lance sa campagne électorale

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Sorti de la vie politique durant 13 ans, pour embrasser une carrière d'animateur radiophonique à Québec, la politique n'était jamais vraiment sortie de Camil Samson.

La vie parlementaire a dû lui faire cruellement défaut pour qu'il laisse ainsi échapper, dans une entrevue accordée à La Presse: «Je suis un député proche des petites gens.»

Camil Samson, en qui tous ses contemporains refusent de voir autre chose qu'un créditiste, une page du folklore abitibien où il a été précédé de son père spirituel, Réal Caouette, sent le besoin de rajuster l'image: «Je suis un libéral depuis 13 ans; c'est pas nouveau.» Et puis: «Je n'ai pas honte d'avoir été créditiste, pas plus que Kim Campbell n'a honte de l'avoir été elle-aussi.»

Représentant du comté de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale de 1970 à 1980, à titre de chef du Ralliement des créditistes et d'ancien membre fondateur du mouvement indépendantiste du Ralliement national, il s'y était effectivement présenté sous la bannière libérale, à l'invitation du chef du temps, Claude Ryan, ce qu'on a longtemps considéré comme une erreur de l'actuel bras droit de Robert



Camil Samson

Bourassa. Ce changement de cap du coloré député, reconnu pour ses positions de droite (très à droite), avait même inspiré ces quelques lignes peu banales au chroniqueur Gilles Lesage: «C'en est fini des créditistes et du grand rêve de Réal Caouette? Mais si c'était M. Ryan qui avait pris la relève?» — Le Soleil, 3 septembre 1980.

Bref, Camil Samson n'a pas renouvelé le contrat qui le liait à la station radiophonique CHRC depuis neuf ans afin de se remettre en croisade pour sauver le Canada, au côté de l'ex-maire de Québec Jean

Pelletier, sous l'autorité du chef libéral, Jean Chrétien.

Hier, il a inauguré son comité électoral et sa campagne. S'adressant à une centaine de sympathisants, avec le même timbre, le même volume et la même couleur que jadis, mais sans ce surplus de fureur qu'il affectait souvent, le candidat Samson s'en est pris à la politique des conservateurs de Kim Campbell, pour dénoncer une politique «qui laisse 1,6 million de personnes en chômage».

Son service de recherche a calculé 38 nouvelles hausses d'impôt depuis 1984. Il rappelle que la dette nationale était de 168 milliards en 1984 toujours, alors qu'elle atteint officiellement 460 milliards en 1993, et même 491 milliards selon le Conseil du patronat.

«Le déficit du Canada dépasse 30 milliards chaque année: il n'y a pas de quoi s'acheter pour 5,8 milliards d'hélicoptères, même si Mme Campbell a annoncé qu'elle avait réduit la commande de sept appareils.»

M. Samson s'insurge contre la loi C-113, «une loi anti-chômeurs». «Si quelqu'un quitte son emploi volontairement, il n'a pas droit à l'assurance-chômage ni à l'aide sociale. Et Dieu sait qu'il peut y avoir beaucoup de raisons de quitter un emploi», dit-il.

Avec les libéraux de Jean Chrétien, Camil Samson veut travailler à la création d'emplois. «C'est une véritable obsession chez nous. On ne peut pas autrement haï-

ser le déficit et la dette nationale, si on ne crée pas des emplois qui rapporteront des revenus à l'État. Le secret, c'est de baisser les dépenses et d'augmenter les revenus», explique-t-il avec simplicité.

L'ex-creditiste estime que la création d'emplois devrait passer par un partenariat avec les provinces et les municipalités, pour «améliorer les structures» et avec l'entreprise privée pour stimuler la PME. «Il nous faut un programme nationale de formation de la main-d'oeuvre et d'apprentissage, surtout en haute technologie», ajoute-t-il.

«Et je me battra pour que les Canadiens conservent les programmes sociaux, comme la gratuité dans les soins de santé, l'assurance-chômage, l'aide sociale et les pensions de vieillesse.»

Et les méchants séparatistes, qu'il pourfendrait-ils?

«Je suis un Canadien. Je ne veux pas de la séparation mais je suis un farouche défenseur des droits du Québec», répond-il calmement.

Quant au Bloc québécois, «j'en ris un peu». «Je vois mon ami Lucien Bouchard sur des panneaux publicitaires. Il se réclame du vrai pouvoir alors qu'il cherche l'opposition; je ne suis pas sûr que M. Parizeau va le trouver drôle. Les gens du Bloc n'ont pas leur place à Ottawa. Si on ne croit pas au Canada, pourquoi se faire élire? Pour mettre des bâtons dans les roues? bloquer la machine? faire sauter le parlement?» de dissenter le pittoresque candidat.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

La poignée de main des jardins de la Maison-Blanche

Il y a des événements qui font époque. Un geste, semble-t-il sans grande conséquence, transforme le monde. Ainsi, le Moyen-Orient consécutif à la poignée de main entre le premier ministre, Yitzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, est totalement différent de celui qui existait avant.



En apparence, rien n'a changé. La méfiance et l'antagonisme sont toujours là et les patrouilles font leurs rondes pour débusquer d'éventuels terroristes. Le pouvoir effectif que les Palestiniens exercent à Gaza et à Jéricho est à peine plus que symbolique. Et les réfugiés dans les camps restent des réfugiés dans les camps, tout comme les chômeurs demeurent des chômeurs. La bande de Gaza est tout particulièrement misérable. Près d'un million de Palestiniens vivent dans un territoire exigu dépourvu d'agriculture, d'industries et d'infrastructures. Le taux de chômage est d'environ deux-tiers des travailleurs. Pour Israël, c'est une aubaine de pouvoir s'en débarrasser.

Plus que n'importe quelle autre région au Moyen-Orient, Gaza symbolise les horreurs de la guerre et de l'occupation et laisse entrevoir les bienfaits de la paix. Depuis la poignée de main historique, on commence à articuler des chiffres au sujet de l'aide dont Gaza et le reste des territoires occupés devront bénéficier de façon urgente. Selon la Banque Mondiale, il faudra trois milliards de dollars, au cours des dix prochaines an-

nées, uniquement pour améliorer les écoles et les autres services publics.

Ces dépenses dépassaient les moyens des Palestiniens, dont l'économie a été complètement désorganisée par l'occupation. Israël ne pouvait pas trop s'impliquer, non plus, compte tenu de ses propres besoins. Enfin, l'Arabie Saoudite et les riches Emirats du Golfe auraient pu financer le développement économique et social des pires poches de pauvreté de Gaza et d'ailleurs, mais on ne voulait pas tirer une épine du pied à Israël et aider ceux qui avaient appuyé les aventures militaires de Saddam Hussein avec tant d'enthousiasme.

Ça ne pouvait pas mieux tomber que le premier pas vers la réconciliation entre Israéliens et Palestiniens ait eu lieu à Washington. On aura encore souvent l'occasion de faire le voyage pour obtenir l'appui financier, tantôt de la Banque Mondiale, tantôt du gouvernement américain. Le président Bill Clinton a déjà obtenu des garanties financières de la part de riches pays arabes au profit des Palestiniens. Il a ajouté sa propre garantie financière à l'endroit d'Israël. M. Clinton précise toutefois que l'aide américaine servira surtout au démarrage des projets et que le gros du financement viendra plutôt de l'Europe, du Japon et des pays arabes.

Cependant, on devrait même se demander si le Moyen-Orient a vraiment besoin d'une aide aussi importante. Chaque fois qu'on parle d'aide massive au développement, on entend

parler d'un «nouveau plan Marshall», faisant allusion à l'aide américaine, qui avait rétabli l'économie européenne après la guerre. Or, peu de projets d'aide au développement se prêtent à un «nouveau plan Marshall». Ce dernier avait été conçu pour un continent ravagé par la guerre, où le commerce était tombé au point mort. Le grand mérite du plan Marshall n'était pas de faciliter l'achat de produits américains, mais de permettre au commerce intra-européen de renaître.

Dans ce sens, le Moyen-Orient a besoin d'un véritable plan Marshall et non d'une aide massive. L'économie israélienne et celles de ses voisins sont deux mondes, qui n'ont presque aucun contact, alors qu'elles sont en grande partie complémentaires et que la géographie et le bon sens exigeraient un haut degré d'intégration. Le Moyen-Orient est loin d'être dépourvu de capitaux, qui peuvent être investis directement dans la région au lieu de passer par Londres, New York et Tokyo.

Depuis quelques années, chaque fois que la paix survient quelque part dans le monde, on soulève la question de l'aide économique, que ce soit en Europe de l'Est, en Indochine ou en Afrique. Au Moyen-Orient, les ressources humaines et financières sont telles que l'aide la plus importante que l'Occident peut apporter est d'entretenir le climat de confiance qui existait, hier, dans les jardins de la Maison-Blanche.

Frédéric WAGNIÈRE

Go West, young man!

«L'avenir de ce pays est dans l'Ouest. C'était dans l'Est; maintenant, c'est dans l'Ouest.» Cette analyse lapidaire de Jean Chrétien, devant un auditoire de Vancouver évidemment ravi fera des vagues.



Dans ce pays bâti sur des sensibilités régionales, il est en effet périlleux de flatter une région au détriment des autres, en cette ère de communications instantanées.

Ce n'est toutefois pas son franc-parler qu'il faut reprocher au chef libéral. Si l'avenir était effectivement dans l'Ouest, il faudrait saluer le courage de M. Chrétien d'avoir donné l'heure juste aux Canadiens, même si la vérité ne plaît pas. Mais rien ne permet d'affirmer cela.

Il est vrai que Vancouver est actuellement la seule ville canadienne à avoir le vent dans les voiles, grâce à l'afflux de capitaux de Hong Kong. Mais ce genre de boom immobilier ne peut tenir lieu d'avenir économique.

La vision de M. Chrétien correspond plutôt à une théorie économique très en vogue, il y a un quart de siècle, quand on croyait au déplacement inexorable vers l'Ouest de l'activité économique nord-américaine. La thèse a connu son grand moment avec la crise pétrolière, heure de gloire de Calgary. Depuis, les contre-exemples se sont multipliés, avec l'effondrement des villes pétrolières de l'Ouest et les succès remarquables, dans l'Est, de villes comme New-York, Boston et Atlanta. Au Canada, on a assisté au remarquable miracle torontois.

La théorie qu'évoque M. Chrétien, relique des années soixante-dix, relève maintenant du folklore. Et la gaffe du chef libéral, ce n'est pas d'avoir vexé les Québécois et les citoyens de l'Est du Canada, c'est de les avoir induits en erreur.

Alain DUBUC

Pas de leçon à donner

Qu'on se le tienne pour dit! La France entend demeurer le vaisseau amiral de la Francophonie internationale. Elle prendra donc tous les moyens pour mater le début de mutinerie enclenchée par une poignée de fonctionnaires étrangers, avec la complicité de quelques unités de la flotille.



Au besoin, elle n'hésitera pas à envoyer par le fond l'Agence de coopération culturelle et technique et son capitaine, Jean-Louis Roy. Date limite pour la reddition des mutins: le Sommet des pays francophones, à l'île Maurice, à la mi-octobre. À défaut d'un retour à la normale à cette occasion, la mise à feu aura lieu à Bamako, en décembre, lors des assises de l'ACCT. Tel est, en clair, le message qu'est expressément venu porter, la semaine dernière, le ministre français de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, dans le cadre d'un voyage éclair au Québec.

L'ultimatum n'a évidemment pas été présenté aussi brutalement. Officiellement, c'est au nom d'une nécessaire reprise en mains des institutions de la Francophonie par les autorités politiques que la France a lancé son coup de semonce. Selon M. Toubon, si on veut que la Francophonie fasse contrepoids à «l'hégémonie anglo-saxonne», il s'impose qu'elle traduise la volonté politique de ses dirigeants et non les vues d'une «technocratie internationale», qui en fait «un simple mécanisme de coopération comme il y en a trop!» A son avis, «pour que la Francophonie progresse, il faut qu'elle soit un projet politique, culturel et démocratique généreux».

Difficile de ne pas être d'accord avec ces principes auxquels Jean-Louis Roy et ses alliés ont souscrit. Sans une volonté politique et un engagement concret des gouvernements concernés — au premier chef, la France et le Canada-Québec, grands bailleurs de fonds —, la notion de Francophonie internationale demeurera un thème de discours aussi émouvants qu'inutiles.

Le problème vient du fait que ces propos du ministre cachent mal le dépit de la France devant l'érosion de sa vieille autorité absolue en ce domaine. Et ses difficultés de fonctionnement, sur un pied d'égalité avec d'autres pays, dans des opérations de coopération multilatérale dont l'initiative et, surtout, les retombées politiques ou économiques peuvent lui échapper. On l'a vu, en 1989, lorsque plusieurs États africains ont bravé ses directives en désignant Jean-Louis Roy, plutôt que le candidat belge, soutenu par la France, à la tête de l'ACCT.

On comprend la France de ne pas apprécier que le Canada-Québec intervienne dans sa zone d'influence traditionnelle. Mais son discours serait plus convaincant si le gouvernement français avait, dans le passé, démontré autant d'enthousiasme dans la coopération multilatérale que dans le maintien de ses liens directs avec ses anciennes colonies. Et s'il avait manifesté sa volonté de commencer par combattre chez lui «l'hégémonie anglo-saxonne», qu'il dénonce à l'échelle planétaire.

Il est évident que la France doit demeurer au premier rang de la Francophonie. Mais ce n'est pas en remplaçant des technocrates internationaux par des fonctionnaires français qu'on règlera les problèmes actuels. C'est en construisant une vraie communauté, d'où toute velléité de néo-colonialisme culturel sera absente.

Pierre GRAVEL

L'AVENIR DU CANADA EST DANS L'OUEST
AFFIRME JEAN CHRÉTIEN À VANCOUVER

DROITS RESERVES

Le système fédératif est le meilleur garant des libertés, sauf au Canada

MARCEL ADAM

Le système fédératif offre une meilleure garantie pour les droits et libertés des citoyens que l'État unitaire.



Cet argument a été souvent invoqué par de grandes voix fédérales dans le débat constitutionnel. Mais les souverainistes n'étaient pas à court d'exemples tendant à démontrer qu'au Canada les faits ont souvent fait mentir cette thèse séduisante.

Le domaine linguistique est particulièrement instructif à cet égard. De nombreuses provinces ont pu en effet bafouer les droits de leur minorité linguistique sans que le gouvernement fédéral use de son pouvoir d'invalider les législations spoliatrices.

C'est ainsi que des provinces et territoires anglais ont pu librement légiférer de manière à asphyxier leurs minorités françaises avant qu'Ottawa ne décide, plusieurs générations plus tard, au moment où leur situation était quasi désespérée, de les aider financièrement à reconquérir leurs droits par la voie judiciaire.

Mais ce gouvernement fédéral, qui se faisait un devoir de leur fournir les moyens de lutter contre cette injustice, se

mettait en contradiction avec lui-même en témoignant devant la Cour suprême contre les minorités qu'il finançait et en faveur des provinces répressives. Cela, à l'intérieur de coalitions formées de la province intimée et de toutes celles se trouvant dans son cas et redoutant les conséquences chez elles d'une victoire des minorités.

Plus récemment, le gouvernement fédéral faisait encore mentir son argument profédéraliste en prenant parti pour le gouvernement de Québec, devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU, dans la cause des trois Anglo-Québécois qui contestaient la validité de la loi 178 sur la langue d'affichage en regard du droit international.

Il faut dire enfin que c'est dans la fédération canadienne que des milliers de citoyens ont été privés de leur droit de vote, lors du référendum d'octobre dernier sur la réforme constitutionnelle.

Samedi dernier, j'évoquais l'affaire de ce citoyen qui vient de se faire dire par la Cour suprême que la Charte des droits ne garantissait pas le droit de voter à un référendum; que dans son cas particulier, il n'avait pas le droit de vote, faute d'avoir résidé six mois au Québec avant cette consultation, comme le veut la loi provinciale; ni celui de voter ailleurs au Canada parce qu'il n'y avait pas sa résidence ordinaire.

Hier, dans le *Globe & Mail*, Graham Haig disait son désaccord avec le jugement (à 7 contre 2) de la Cour suprême et ac-

cusait le gouvernement fédéral d'avoir laissé 20 000 citoyens être privés comme lui de leur droit démocratique de se prononcer sur l'avenir de leur pays.

Il reproche à Ottawa de n'être pas intervenu auprès du gouvernement de Québec pour qu'il permette aux nouveaux résidents de voter au référendum québécois, ou encore de leur accorder le droit de voter au référendum fédéral.

Le premier ministre Brian Mulroney n'avait-il pas affirmé publiquement au sujet de l'entente de Charlottetown: «...Le référendum assure que chaque personne en âge de voter au Canada aura l'opportunité d'exprimer sa préférence?»

Ottawa aura encore une foi contribué à infirmer la théorie faisant du système fédéral le gardien par excellence des droits et libertés des citoyens.

Quand ce n'est pas délibérément, en prenant le parti des provinces oppressives, c'est en ne veillant pas à ce que tous les citoyens puissent exercer ce droit sacré entre tous qui est celui de voter sur l'avenir du pays.

L'autre jour, les réseaux de télévision et les cinq partis politiques représentés aux Communautés se sont entendus sur la tenue de deux débats télévisés des chefs, l'un en anglais et l'autre en français, au début d'octobre.

Au dire de Lucien Bouchard, en fin de semaine, le débat en anglais serait assuré d'être tenu

le 3 octobre, mais celui en français continuerait d'être incertain.

Pourquoi deux débats en langues différentes? Une dichotomie linguistique qui accredit la thèse «séparatiste» des deux nations, avec un Canada français (concentré au Québec) et un Canada anglais, alors qu'il n'y a qu'un seul Canada ayant l'anglais et le français comme langues officielles.

Tout le monde trouve qu'une telle ségrégation va de soi dans les débats télévisés des chefs, alors que ce n'est pas le cas dans la vie courante. Dans les cours de justice, au Parlement, dans les comités, les conférences de presse, les échanges se déroulent normalement dans les deux langues, simultanément et non séparément. Les bilingues s'expriment dans la langue de la personne qui les interpelle, les autres s'en remettent à la traduction simultanée.

Un débat des chefs mené dans les deux langues ne donnerait certes pas un aussi bon show et les chefs unilingues paraîtraient plus mal que les autres. Mais ce qu'on perdrait en spectacle on le gagnerait en vérité. Ceux qui sont unilingues ou maîtrisent mal l'autre langue se feraient comprendre dans la leur, mais au moins ils discuteraient en même temps des mêmes questions devant tout le monde.

Tandis qu'avec deux débats en langues différentes, on leur fournit l'occasion de manger aux deux râteliers et disant une chose en anglais un soir et une autre en français le lendemain.

Opinions

Langue: lettre à une péquiste inquiète

GUY BOUTHILLIER

L'auteur est président du Mouvement Québec Français. Dans le texte qui suit, il fait part de ses réflexions à une déléguée, rencontrée lors du congrès du PQ, qui lui avait exprimé ses inquiétudes au sujet des garanties linguistiques offertes aux anglophones dans un Québec souverain.

Madame, Ce texte de garanties pour la langue anglaise n'a au fond rien de bien nouveau: on en trouve les éléments tout au long de l'histoire du PQ, notamment dans le Livre blanc de Camille Laurin — et dans celle, presque aussi longue, du MQF. Surtout, l'esprit s'en trouve dans le cœur même des Québécois — et cela aussi à valeur de garantie. Ce n'est donc pas le texte lui-même qui vous a émue.

Venant deux mois à peine après l'affaire du bill 86, où Claude Ryan nous a «passé un Québec bilingue», vous avez cru voir dans l'adoption de ce texte par le PQ la manifestation d'une dynamique apparemment irrésistible, qui ramènerait inéluctablement le Québec, même souverain, dans la voie du bilinguisme. Bien que contraire aux assurances données par les dirigeants du PQ, et plus encore à l'idée même de l'indépendance du Québec, cette impression s'est fixée dans votre esprit à la faveur du thème: «notre minorité historique».

Cet argument vous a rappelé celui des «droits acquis», longtemps invoqué contre nous, jusqu'à ce que la Commission Gendron lui scelle son sort: «Les théories dites des «droits acquis», dit-elle en 1972, appartiennent à une époque pré-démocratique de l'histoire constitutionnelle de l'Europe continentale. Ces théories n'ont jamais fait partie du droit constitutionnel anglais ou canadien; elles sont dénuées de toute signification au Canada.» (Livre II, p.44)

Mais si vous vous êtes inquiétée, c'est que cet argument, avec son nouvel habillage, peut effectivement mener loin. L'anglais au Québec s'étant taillé depuis le XVIIIe siècle la part du lion, invoquer aujourd'hui, sans nuances, cette histoire d'omnipotence et d'omniprésence ne peut, en effet, qu'entretenir l'appétit de ceux qui, ne pouvant se résoudre à voir réduites les positions sociales de l'anglais, exigeront que lui soit reconnue de nouveaux droits jusqu'à plus soif.

Une faute originelle?

«On dirait que la revendication linguistique au Canada français a honte d'elle-même», disait André Belleau, en 1964. Cette phrase demeure d'actualité. «Anglophobie», avez-vous entendu dire, moins du reste de telle ou telle personne que de la loi 101 elle-même. «D'un côté la loi 101, de l'autre l'ouverture!» Et c'est moins la froide simplification de cette formule qui vous a frappée (dans tout congrès, il en faut) que l'implicite condamnation qu'elle portait de la loi 101, et par voie de conséquence, de nous tous. Faut-il donc dans ce pays que, pour soutenir une démarche politique pourtant légitime, il faille de surcroît se sentir tenus de venir à résipiscence?

C'est l'insistance mise sur la nécessité de bien paraître aux yeux des étrangers, qui vous a plongée, Madame, dans cette réflexion. Peut-être avez-vous éprouvé le sentiment que le Québec était, une fois encore, victime d'un nième «deux poids, deux mesures». Car Ottawa n'a pas été soumis à pareille rigueur, ni de la part de Genève, en 1921, ni de la part de Londres, au moment du statut de Westminster, en 1931.

Bien entendu, le Québec aura à subir son examen de passage. Mais, vous Madame, qui savez que les conditions de réussite de cet examen sont d'ores et déjà réunies, et bien au-delà du minimum, l'insistance mise sur cet argument a pu vous ébranler dans votre confiance de nous voir bientôt réussir notre combat. Car vous aurez peut-être ainsi pensé que les grands de ce monde étaient si totalement sous l'emprise des calomnies des Mordecai Richler et autres inconditionnels de la «National Unity» qu'ils seraient proprement incapables, le moment venu, de se faire une idée par eux-mêmes; et que, par conséquent, les représentants du Québec ne pourraient prendre pied sur une scène internationale si hostile qu'en se soumettant à de pures «images» que tous ici savent parfaitement fausses.

Tout ceci vous aura rappelé l'épisode du «Comité de l'ONU» d'avril-mai dernier, dont vous savez que les dirigeants du PQ se sont maintenant remis. Et sans surprise pour vous, car le texte en question — que certains appelaient «jugement», mais qui n'était en réalité qu'un simple «constat» — était sans valeur intellectuelle puisqu'il reposait sur une erreur fondamentale nous concernant (ces «experts» nous

ont vraiment pris, Madame, pour une simple minorité linguistique!). De même, vous avez appris que ce «comité d'experts» pèse en réalité si peu lourd que les grands pays démocratiques le tiennent dans l'indifférence et que M. Boutros-Ghali lui-même se permet d'en ignorer superbement les activités. Cette affaire vous a paru d'autant plus paradoxale que l'ONU ne tient pas précisément les «minorités» en haute estime, et qu'appliquer à la situation québécoise l'article 27 du Pacte tant célébré provoquerait les hauts cris aussi bien des anglophones que des plus fervents francisateurs parmi nous.

Sur le fond, vous êtes entièrement rassurée, Madame, car le Québec dispose d'arguments à foison pour plaider la valeur morale et la légitimité de la loi 101. Ainsi, outre qu'il lui suffirait de décrire la réalité réelle dans laquelle se trouvent les anglophones et leur langue, il pourra à loisir rappeler le *satisfecit* de la très fédéraliste commission Pépin-Robarts. (...)

Les défenseurs de la loi 101 pourront aussi faire valoir l'appui on ne peut plus franc que leur ont apporté Gregory Baum, théologien, spécialiste d'éthique sociale, et professeur à McGill, ou encore Ramsay Clark, ancien attorney général des États-Unis et grand champion des Civil Rights, en des avis autrement plus étoffés que celui du «Comité de l'ONU» — et, surtout plus prestigieux, car ils ont été donnés sans que s'exerce sur eux la moindre pression politique.

Mais il faut craindre par-dessus tout, Madame, ce que vont essayer de faire dire à ce texte les adversaires du Québec français. MM. Ryan et Bourassa, prétendant faire dire à cette prise de position du PQ ce qu'elle ne dit pas, chercheront à faire déclarer par l'Assemblée nationale — puis inscrire dans la constitution du Canada — le principe que le Québec est composé de deux communautés linguistiques. Entreprise sur le modèle que nous fournit le Nouveau-Brunswick, cette démarche s'inscrirait dans le droit fil de la loi 86, dont ce principe bi-communautaire forme la trame. Une fois cela fait, les dirigeants d'une communauté anglophone ainsi élevée au statut de «communauté co-fondatrice» exigeront, pour tout changement au statut politique du Québec, que chacune des deux communautés y donne son accord.

Position de faiblesse

Des déclarations ambiguës, des arguments qui peuvent mener loin, un sentiment de culpabilité, l'impression d'un autre recul, des épithètes peu fraternelles... Au-delà de ce que vous pourriez penser de votre parti et de ses dirigeants, Madame, ce tableau plein d'ombres à une seule et même origine: la faiblesse collective dans laquelle nous maintenons notre statut de province. Tant que nous resterons dans cette position de faiblesse, les choses ne cesseront de se dégrader.

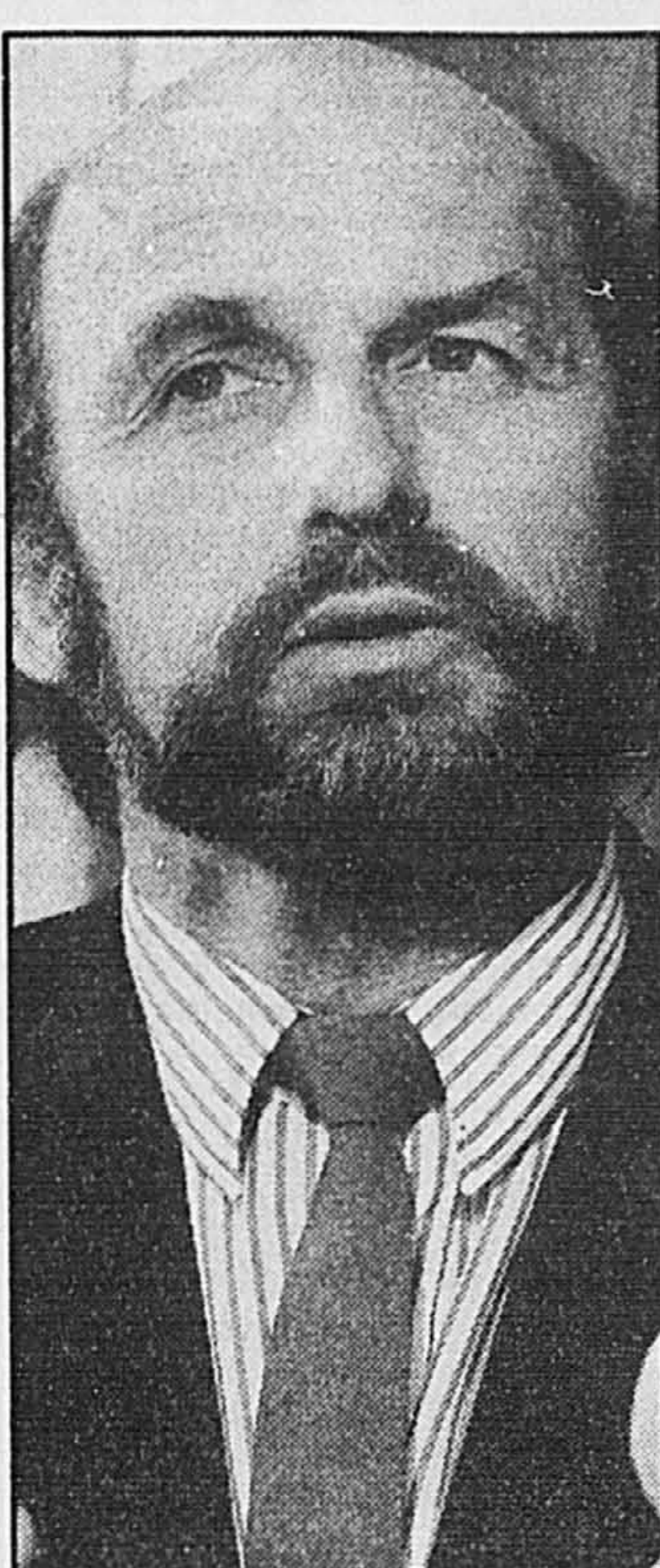
Mais si tout ne peut que s'aggraver dans le provincialisme maintenu, tout peut changer dans la souveraineté obtenue. Certes, ceci n'est pas — n'est plus — une certitude, c'est un espoir: s'il est certain qu'il n'y aura jamais de Québec français dans le régime provincial, il est possible — à la condition que le PQ, ses dirigeants et ses militants ne mollissent ni ne vacillent — qu'il y en ait un dans le régime de la souveraineté.

Ce pari nous interpelle tous. Nous devons maintenir le cap sur l'indépendance, qui changera beaucoup de choses. En particulier, elle aura un effet sur deux plans: celui du sens à donner au texte qui vous a inquiétée, et celui de nos rapports avec les anglophones du Québec.

Il y a deux manières, disait Jean-Charles Bonenfant, de donner à une langue le statut de langue officielle: par une déclaration générale ou par addition de reconnaissances ponctuelles. En réaffirmant son attachement à la loi 101, le congrès du PQ reste dans la première voie: le Québec est français et son identité se reflète dans le statut de langue officielle reconnu au français. Mais avec le texte qu'il vient d'adopter, il s'oriente peut-être vers l'autre voie, au bout de laquelle la langue anglaise obtiendrait un statut officiel.

Deux voies s'ouvrent donc devant le PQ. Ce sont celles de la politique: si le Québec reste dans le régime provincial, il deviendra bilingue; s'il en sort et devient souverain, il évitera l'ornière du bilinguisme et fera triompher son caractère français.

Si votre inquiétude est si grande, Madame, c'est que nous sommes encore sous ce régime provincial, et que c'est au travers de lunettes provinciales que vous interprétez ce texte. L'anglais à l'Assemblée nationale ou devant les tribunaux vous inquiète? C'est que ceci vous rappelle l'article 133, qui a servi à obtenir le bilinguisme au plan fédéral, et qui aurait les mêmes effets au plan québécois. Reconnaître à la langue anglaise un système public de radio-télévision vous laisse son-



Guy Bouthillier

geuse? C'est que vous avez en mémoire les justes doléances d'un Luc Plamondon ou celles de l'Union des artistes. Même la garantie donnée au système scolaire anglophone vous dérange? C'est que vous connaissez la récente étude d'Uli Locher, qui montre nos écoles anglaises retranchées de la vie québécoise, et que vous n'arrivez pas à oublier ce qu'écrivait Marco Micone des élèves ayant fréquenté l'école anglaise: «Ils ont nourri des préjugés dont le moindre est de croire que les Québécois francophones ne parlent pas le *real french*, tandis que quatre-vingt-quinze pour cent des étudiants du collège s'opposent à l'indépendance, l'école ayant fait d'eux des cocardiers ignares d'un Canada fictif.» (Le Figurier enchanter, p.96)

Bref, le renforcement par le droit de la position de force de l'anglais vous inquiète, car vous connaissez la mise en garde de l'Américain Marc Levine, ou encore celle de Ramsay Clark: «The threat to the French language is omnipresent and a whole culture is at risk.» Surtout, vous êtes inquiète de l'atmosphère de culpabilisation qui nous enveloppe, car vous avez à l'esprit la très fraternelle mais non moins dramatique observation que nous adressait en avril dernier Gregory Baum: «A mon avis, les Québécois d'origine française sont bien trop sensibles à l'attitude négative de la presse et de l'opinion publique du Canada anglais...» Les anglophones du Canada, même les mieux intentionnés, sont généralement incapables de comprendre la situation du Québec et l'importance de la Charte de la langue française. S'ils devaient se laisser culpabiliser par cette attitude négative, les Québécois feraient preuve d'une irrationalité qui pourrait même compromettre l'avenir de leur culture.»

Ainsi, le texte voté par le congrès peut, soit prendre une allure «bilinguiste» (il suffit pour cela que nous restions dans le système fédéral), soit recevoir une tout autre interprétation: mais pour cela, il faudra faire la souveraineté et affirmer que le français est la langue nationale, officielle et commune du Québec.

Le Québec souverain sera un pays de langue française. La place du français y sera plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, dans notre vie collective, comme dans celle de chacun et chacune d'entre nous. Inversement, la place de l'anglais y sera moins grande qu'aujourd'hui.

Les anglophones, au Québec, forment un groupe non négligeable: il y a actuellement sur notre territoire 400 000 anglophones de langue maternelle qui y sont nés, auxquels s'ajoutent 200 000 autres venus du Canada et d'au-delà. À ces 600 000 anglophones s'en ajoutent d'autres, qui n'ont pas l'anglais pour langue maternelle (mais qui souhaiteraient sans doute l'avoir). Des droits seront reconnus à ces personnes: mais ces droits seront ceux d'une minorité, non ceux d'une «co-majorité».

Il y aura de l'anglais devant les tribunaux? Mais le français sera la langue de la justice. On pourra parler anglais à l'Assemblée? Ce sera l'une des *peculiarities* du Québec français. Il y aura une Québec Broadcasting Corporation? Fasse le Ciel qu'elle ait un public! Quant à l'école anglaise, elle devra autant préparer ses élèves à s'intégrer au Québec que concourir au maintien de leur langue. Elle sera québécoise par l'esprit civique, exactement comme est canadienne l'école francophone de l'Ontario ou de l'Ouest.

Parler aux anglophones

Parler de l'indépendance du Québec aux élites du monde an-

glo-saxon n'est pas facile. Mais en parler aux anglophones du Québec l'est encore moins. Personne n'aime être minoritaire. La chute au rang de minoritaire est toujours pénible: mais il est plus difficile encore de devenir le minoritaire de son ex-minoritaire.

Pour conforter les anglophones du Québec, nos dirigeants leur parleront «droits linguistiques». Mais ce terrain sera toujours insatisfaisant, car les anglophones y seront toujours en deça de ce qu'ils obtiendraient partout ailleurs en Amérique du Nord, et nous, de ce que notre naturel bon enfant inclinerait spontanément à leur donner.

Mais le terrain n'est pas seulement insatisfaisant: il est aussi insuffisant, car ce n'est pas là que se pose la question fondamentale pour les anglophones du Québec. Ce que ceux-ci craignent, en effet, ce n'est pas de perdre leur langue: c'est de devenir les laissés pour compte d'un Québec souverain. Ce qu'ils craignent, ce n'est pas la perte de leur culture: c'est l'exclusion de leur personne.

Pour répondre à leur inquiétude, trois choses peuvent être faites.

1 — Changer le vocabulaire. Depuis le temps lointain où ces questions de langue et d'identité nous ont été imposées par l'histoire, nous nous sommes fait des habitudes, dont nous sommes aujourd'hui prisonniers. Parce que le Canada nous a fait nous identifier par la langue, nous avons inventé des mots (francophones, anglophones, allophones...) qui pénètrent nos esprits au point où nous sommes incapables d'imaginer le Québec de demain sans ces mots. Parce que le Canada nous a fait vivre notre vie collective en termes de «majorité» et de «minorité», tout ce que nous avons réussi à faire en pensant à l'avenir, c'est à inverser le rapport. Cette ornière est profonde: même le très lancé comité Blackburn n'a pu l'éviter.

Nous allons changer de pays. Changeons aussi les mentalités. Et pourquoi ne pas commencer par le vocabulaire? Nous jeterions par-dessus bord ce fatras qui nous divise pour le remplacer par ce qui nous rapprocherait davantage: la citoyenneté. «Civis quebecensis sum», répondrions-nous fièrement à quiconque souhaiterait connaître notre identité.

2 — Servir le Québec. «Don't ask what your country can do for you, but what you can do for your country.» Le jour où, s'inspirant de John F. Kennedy, les anglophones se posent la question pour ce qui est d'eux et du Québec, un grand pas aura été fait dans la bonne direction. Ce jour-là, ce qu'ils n'auront plus comme anglophone retranché, ils l'auront comme Québécois engagé. C'est très exactement ainsi qu'au siècle dernier un John Stuart Mill voyait les choses: «Il y a un moyen encore plus efficace, écrivait-il, pour dédommager la plus petite communauté d'avoir fondu son individualité comme pouvoir réel parmi les nations, dans l'individualité plus grande d'un pays, c'est précisément de leur ouvrir, sur un pied d'égalité parfaite la carrière des emplois dans toutes les branches du gouvernement.» Dans cet esprit, nos lois feront comprendre aux citoyens anglophones du Québec qu'aucune porte ne leur sera fermée, aucune aspiration, personnelle, professionnelle ou politique, interdite.

3 — Parler de l'indépendance. Les anglophones sont Québécois à part entière? Nous devons donc leur parler d'indépendance comme à tous les Québécois. Il faut leur expliquer le sens de ce que nous sommes en train de faire, la signification de ce que représentera, au cœur de l'Amérique du Nord anglophone, l'apparition d'un pays qui s'appellera le Québec et qui sera francophone.

La naissance du Québec sera un témoignage rendu à l'esprit de résistance d'un petit peuple qui aura refusé de céder devant la supériorité matérielle des puissants de ce monde — britanniques hier, américains aujourd'hui. Ce sera un message à tous les peuples de la terre — y compris au Canada anglais — qui subissent les mêmes pressions et les mêmes sollicitations que nous. Les anglophones du Québec ne peuvent rester insensibles à ce message. Exactement comme l'avait compris, en son temps, Leonard Cohen: «Je me sentais proche d'eux...Ce qui m'a séduit c'était l'isolement de ces gens qui tentaient de donner forme à ce petit coin du continent américain. Pour le garder. Pour résister. Contre quoi? Contre l'Amérique. Pas tant l'impérialisme yankee et tout cela. Mais pour maintenir sur le sol américain une autre culture, une autre option.» (Le Monde, 6 juin 1970).

Ce sens est à la source même de l'idée de l'indépendance du Québec. S'il s'est trouvé au XIXe siècle des Papineau pour inspirer les indépendantistes du XXe, pourquoi les anglophones du Québec ne se laisseraient-ils pas, eux aussi, inspirer par les Nelson, Robert et Wolfréd de leurs prénoms, qui étaient indépendantistes québécois bien avant nous tous?



Lysiane Gagnon

Comme au printemps...

Assisterait-on à la répétition du scénario de la course au leadership conservateur du printemps dernier? C'est en tout cas l'impression qui se dégage des premiers jours de la campagne électorale fédérale.

Partie bonne première au chapitre de la popularité personnelle, Mme Kim Campbell risque de dilapider ce précieux capital par manque de sensibilité politique. Si elle continue sur cette lancée, elle se fera devancer par Jean Chrétien... tout comme elle avait failli, en juin dernier, perdre aux mains de Jean Charest une course au leadership qu'elle avait pourtant entamée avec une avance considérable.

Après un été léger fait de «photo ops» et d'apparitions à des émissions de variété où son charme personnel a séduit l'électorat, le dérapage a commencé. Tout comme au printemps dernier, quand la figure mythique et adulée, une fois sur le terrain, a commencé à vaciller.

* * *

La campagne était à peine déclenchée que déjà Mme Campbell y allait d'une prévision dont M. Chrétien se repairait goulument jusqu'au 25 octobre.

Un reporter lui demande combien de temps les chômeurs du Canada devront attendre avant que le taux de chômage, actuellement à 11,6 p. cent, descende sous la barre des 10 p. cent.

Au lieu de manifester un minimum d'intérêt et de compassion envers les familles affectées, Mme Campbell répond sur un ton professoral que le chômage est un problème «structurel», etc. etc. et qu'elle espère voir la situation s'améliorer... vers l'an 2000.

Inutile de dire que Jean Chrétien n'a pas tardé à sauter sur l'occasion en or que venait de lui tendre son adversaire sur un plateau d'argent: les conservateurs visent l'an 2000? Les libéraux, eux, vont s'occuper des chômeurs dès le lendemain des élections.

L'occasion était d'autant plus belle que la création d'emplois par l'injection de fonds publics est justement au cœur de la plate-forme électorale du PLC!

Les conservateurs veulent faire croire qu'il s'agit là d'une «nouvelle façon» de faire de la politique, et que les électeurs seront heureux de voir une politicienne dire «la vérité».

C'est ridicule. Il n'y a que les enfants, et encore, qui disent tout ce qu'ils croient être «la vérité». La politique, comme d'ailleurs la vie adulte en société, suppose une approche stratégique et un minimum de réserve. Ce n'est pas de la fourberie, mais de la maturité, tout simplement.

De toute façon, qui est assez naïf pour croire que le PC, rajeuni ou pas, serait assez bête pour jouer le jeu de la vérité sur toute la ligne?

Au moment même où elle prétendait donner l'heure juste aux électeurs au sujet du chômage, Mme Campbell déclarait, contredisant au passage son ministre des Finances, que le plan de restrictions budgétaires destiné à réduire la dette nationale ne serait pas publié avant les élections.

C'est tout à fait explicable, mais pour la transparence, on repassera!

Il est bien évident que le chômage ne peut disparaître complètement, et que les possibilités d'intervention d'un gouvernement sont fort limitées. Mais tout est dans la manière de le dire.

Au lieu d'aborder la chose à la manière détachée d'une analyste d'une «think tank» de droite, une bonne politicienne aurait dit qu'elle ne promet pas de miracle, mais elle se serait engagée à faire le maximum pour remettre le plus de gens possible au travail, et cela le plus tôt possible.

Pire, Mme Campbell allait s'enliser dans le marais, revenant à la charge le lendemain en disant avec quelque morgue que ce n'est pas à payer des gens pour «charrier du fumier» pendant un an ou deux qu'on règle le problème.

Les libéraux, évidemment, ont eu beau jeu de voler à la défense des ouvriers de la construction, qui préfèrent sans doute du travail temporaire au chômage!

Ce manque de sens politique cache autre chose: une nette divergence idéologique. En optant pour le laissez-faire, Mme Campbell véhicule une vision bien précise, celle de l'école économiste néolibérale.

Pire, elle noircit la réalité! Selon le Globe and Mail, les experts de son propre ministère des Finances prédisent, eux, une baisse du chômage de quelque 4 p. cent d'ici cinq ans... et le Institute for Policy Analysis de l'Université de Toronto estime que le taux de chômage tombera à 9,6 p. cent dans trois ans et à 7,4 p. cent à la fin du siècle!

Quelle que soit la valeur de ces prédictions, cela montre qu'il n'y a pas de vérité objective en économie.

Dans un pays où le chômage est le cauchemar des adultes et le grand drame de la jeunesse, il faut qu'un leader politique vive sur la lune pour aller ainsi heurter la sensibilité populaire en proclamant que le taux élevé de chômage est une réalité avec laquelle il faudra vivre au moins sept ans. C'est comme prêcher la résignation à un groupe de démunis en disant qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous.

Ce n'est pas de la «franchise», mais un manque de sens politique ahurissant.

* * *

Deuxième grande bourde, sur laquelle l'opposition va aussi faire beaucoup de «millage»: au deuxième jour de la campagne, Mme Campbell déclare de but en blanc qu'il est évident qu'il faudra faire des coupures dans les programmes sociaux.

Au Canada anglais, où le «medicare» est investi d'une énorme charge émotionnelle — c'est non seulement le programme le plus apprécié, mais aussi l'un des grands symboles de l'identité canadienne par rapport aux États-Unis — de tels propos sont aussi explosifs que si l'on disait au Québec que l'éducation doit être de responsabilité fédérale!

Mme Campbell ajoute un «peut-être» qui contredit le jugement péremptoire contenu dans le début de la phrase.

Ses organisateurs s'arrachent les cheveux, mais la balle a déjà fait son chemin jusqu'au camp libéral, où Jean Chrétien s'en empare goulument... quand il ne parle pas des fameux hélicoptères.

Encore là, les libéraux sont redevables à la première ministre, qui a maladroïtement relancé le dossier des hélicoptères — dont plus personne ne parlait parce que l'opposition l'avait usé à la corde en l'exploitant quotidiennement pendant six mois — mécontentant tout le monde par cette retraite partielle et ses propos contradictoires sur le coût de l'opération.



Des partisans de formations adverses s'en sont pris aux politiques préconisées par Lucien Bouchard, hier, dans un bar de Hull. PHOTO PC

Bouchard tend la main aux fédéralistes

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
HULL

■ De passage à Hull hier, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a tendu la main aux fédéralistes, les invitant à voter pour le Bloc le jour des élections le 25 octobre.

M. Bouchard a ouvertement courtisé les fédéralistes désabusés qui veulent changer le statu quo mais qui ont perdu espoir dans les vieux partis traditionnalistes.

« Les fédéralistes au Québec, ceux qui restent, ce n'est pas l'espoir qui les anime, a-t-il lancé avec ferveur. C'est une sorte de perplexité. Ils sont dans une situation terrible. Eux aussi devront voter pour le Bloc », a-t-il précisé au terme d'un long discours devant une foule partitane.

« ... il faut qu'on dise au Canada anglais aux mandarins fédéraux que le Québec n'accepte pas le statu

quo, que le Québec n'accepte pas l'immobilisme, que le Québec n'est pas à genoux, qu'il est debout, qu'il veut un avenir pour ses enfants. Il faut le dire à l'élection qui vient. »

Selon M. Bouchard, il ne s'agit pas d'envoyer un « message de malveillance » ou de « vengeance » ou de « sentiment négatif ». Au contraire. « Un message positif, un message clair, un message de fermeté, un message de fierté. »

Selon le chef du Bloc, les partis traditionnels, soit le Parti libéral et le Parti conservateur, sont figés dans le temps. Leurs positions, quelles qu'elles soient, ne peuvent régler les doléances légitimes du Québec.

« L'ultime tentative a eu lieu, c'est Charlottetown, a-t-il poursuivi... Charlottetown, c'est la porte qui s'est fermée sur les apparences de l'espoir », a-t-il enchaîné en montant le ton.

Selon lui, les Québécois doivent faire table rase des vieilles recettes. Le moment est venu de se doter

« d'un nouvel instrument politique ».

« Le Québec ne restera pas dans l'immobilisme », a-t-il lancé au son d'applaudissements nourris.

Selon lui, le discours fédéraliste a perdu toute crédibilité.

« Prenez Jean Chrétien, par exemple. Jean Chrétien n'ose même plus promettre quoi que ce soit au Québec dans le domaine constitutionnel. Il dit que c'est réglé, qu'il a réglé cela en 1982. »

Quant à la première ministre Kim Campbell, « elle ne sait plus qu'elle est conservatrice, a ironisé le chef du Bloc... Elle souffre d'amnésie. »

M. Bouchard a aussi précisé que le Bloc s'engage à redresser les finances publiques et à effectuer des coupes « en commençant par les budgets militaires. Jamais un gouvernement fédéral ne pourra toucher à un iota d'un budget militaire », a-t-il conclu. Cette déclaration lui a valu une salve d'applaudissements.

Il ne manque que le toit ouvrant au Banana Two des libéraux

Presse Canadienne
À BORD DU « BANANA-TWO »

■ L'arme secrète de Jean Chrétien dans sa campagne pour les élections du 25 octobre? L'autocar qui transporte les journalistes affectés à la couverture de sa campagne.

Les libéraux ont compris que si les conservateurs ont remporté les deux dernières élections, c'est en partie à cause de l'attention accordée aux conditions de travail des journalistes.

Aussi est-on aux petits soins pour les membres de la presse qui voyagent avec le leader libéral.

L'enregistrement à la réception des hôtels est facilité par la présence d'un membre du personnel de la chaîne Delta chargé de s'assurer que tout baigne dans l'huile. Les salles de presse regorgent de victuailles et de fruits frais.

Le service à bord du « BananaAir », le 737 de Canadien international, est de première classe — normal lorsqu'une place à bord coûte 18 500\$ plus TPS.

Et puis il y a l'autocar — baptisé « Banana Two ».

L'avion et le car doivent leurs drôles de surnoms à une remarque de la première ministre Kim Campbell, qui a déclaré que les politiques économiques proposées par Jean Chrétien étaient farfelues — « bananas », en anglais.

De l'extérieur, Banana Two a l'air d'un long car de tourisme, articulé au milieu. À l'intérieur, toutefois, c'est une véritable salle de presse roulante.

Chaque journaliste dispose de son pupitre, d'une lampe immobilisée par une bande Velcro, d'une prise électrique capable d'alimenter un ordinateur et de recharger les batteries des magnétophones et des téléphones cellulaires.

Mais ce que les reporters apprécient plus que tout, c'est le banal téléphone noir posé sur chacun de leurs pupitres. Grâce à lui, ils peuvent expédier leurs textes, leurs extraits sonores, directement à la salle de nouvelles de leur journal, leur poste de radio ou de télévision.

Les reporters, qui ont, c'est connu, la grogne facile, admettent qu'ils n'ont pas à se plaindre. Mais ils ont quand même trouvé une petite faille: il n'y a pas de toit ouvrant...

Il n'y a pas de quota de premiers ministres originaires du Québec, se défend Chrétien

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne
SASKATOON

■ Le Canada n'a pas eu trop de premiers ministres originaires du Québec, a soutenu le chef libéral Jean Chrétien hier lors de son passage en Saskatchewan.

« À ce que je sache, il n'y a pas de quota », a-t-il déclaré devant quelque 500 étudiants d'une école secondaire de Saskatoon avec lesquels il s'est prêté au jeu des questions et des réponses.

« Au Québec, a-t-il poursuivi, on me reproche d'être trop canadien et au Canada, d'être québécois. »

« Je suis québécois, a-t-il concédé, mais j'ai servi le Canada toute ma vie. »

Les applaudissements ont fusé. Et plus d'une fois. Jean Chrétien a charmé son auditoire hier. Parfois en riant de lui-même.

« Je dis la même chose partout au Canada. De toute façon je ne peux parler des deux côtés de la bouche », a-t-il dit. Les jeunes ont pouffé de rire.

« Je parle les deux langues officielles, du mieux que je peux », a-

t-il encore lancé provoquant la rigolade.

Mais lorsqu'on lui a rappelé que le Canada avait été dirigé par un grand nombre de premiers ministres originaires du Québec au cours des récentes années, le leader libéral est devenu plus sérieux.

« Je suis un Canadien, a-t-il insisté, originaire du Québec, je suis qui je suis, je suis Jean Chrétien, né à Shawinigan, au Québec. »

Prendre la place de Brian Mulroney ne l'émeut pas non plus.

« C'était un anglophone du Québec », a nuancé M. Chrétien.

Mais de toute manière, a-t-il expliqué, choisir un premier ministre ne doit pas être une question de langue, de sexe ou d'origine géographique.

« Ce qui compte, a enchaîné le chef libéral, c'est l'expérience de la personne à choisir, mon problème, c'est qu'on me reproche de trop en avoir. »

Kim Campbell avait déclaré lors de la course au leadership conservateur que les Québécois pourraient être mieux servis par un premier ministre originaire d'une autre région du Canada. Mme Campbell est de la Colombie-Britannique.



Jean Chrétien s'est adressé aux journalistes, hier à Saskatoon, pendant qu'un manifestant réclamait l'abolition de l'Accord de libre-échange. PHOTO PC

McKenna va prêter main forte à Chrétien dans l'Ouest

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ Frank McKenna prètera main forte à Jean Chrétien pour sa campagne électorale dans l'ouest du pays.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick — longtemps considéré comme un successeur possible de M. Chrétien à la tête du Parti libéral fédéral — fera campagne pour le leader national aujourd'hui et demain, en Alberta et en Saskatchewan.

Les stratèges libéraux estiment que le modèle plus « conserva-



Frank McKenna

teur » du libéralisme de M. McKenna — favorable à la restriction budgétaire, à un gouvernement de petite taille et à la libre entreprise — toucheront une corde sensible dans les provinces de l'ouest.

M. McKenna a rappelé qu'il y a neuf ans que les libéraux n'ont pas détenu le pouvoir à Ottawa, et il entend suggérer à ses concitoyens de l'ouest du pays de considérer les gouvernements libéraux provinciaux comme des exemples du genre d'administration qu'ils auraient sous un gouvernement libéral fédéral.

« Nous pouvons au moins dire, voici un gouvernement libéral au Canada, vous pouvez regarder ce qu'il fait et décider si cela vous plaît ou pas (...) Regardez la Nouvelle-Écosse, regardez l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec ou Terre-Neuve et décidez si vous êtes satisfaits. »

Son homologue terre-neuvien Clyde Wells, lui aussi considéré comme un successeur possible de M. Chrétien, a également promis de faire son possible pour la cause libérale fédérale, et de mener campagne dans sa province ou ailleurs au pays, au besoin.

« Je ne suis pas seulement un libéral provincial, je suis un libéral fédéral », avait expliqué M. Wells.

Même si plusieurs leur attribuent un intérêt certain pour le leadership libéral fédéral, tous deux nient attendre dans les coulisses l'occasion de briguer la direction du PLC.

Mais les analystes appellent que pour le moment, ils doivent témoigner de leur loyauté au leader.

M. McKenna est à Calgary et Edmonton aujourd'hui, et se rendra à Regina mercredi.

À GAGNER

25 000\$

et la nouvelle
*Jetta GL
de
VOLKSWAGEN





« 25 ans de Passion »

- Tirage du lundi au vendredi dès le 20 septembre à 11h15
- 1 000\$ par jour
- Tirage de la Jetta GL le 25 octobre 1993 à 11h15.
- * Équipée pour 2 5 000\$
- Les fac-similes reproduits mécaniquement ne seront pas acceptés

- Règlements disponibles à CFGL
- Poster vos coupons à

CFGL, Concours « 25 ans de passion »
C.P. 1057, succursale Duvernay
Duvernay (Québec) H7E 5B9

POUR GAGNER 1 000\$

Je note une chanson à 10h00 et à 16h00 du lundi au vendredi

10h00	DATE	TITRE
16h00	DATE	TITRE

+

SI JE VEUX ÊTRE ADMISSIBLE POUR GAGNER LA NOUVELLE JETTA DE VOLKSWAGEN

Je note en plus une chanson à 10h00 et à 16h00 le samedi ou le dimanche

SAMEDI	10h00 DATE	TITRE
	16h00 DATE	TITRE
DIMANCHE	10h00 DATE	TITRE
	16h00 DATE	TITRE

OU

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE rés. _____ bureau _____

VILLE CODE POSTAL _____

ÂGE _____

ELECTIONS 93



Audrey McLaughlin s'est portée à la défense des programmes sociaux hier, à Edmonton.

PHOTO PC

Le NPD affecterait 500 millions de plus aux programmes sociaux

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Un gouvernement néo-démocrate à Ottawa consacrerait 500 millions supplémentaires par année aux programmes sociaux afin que les pauvres ne soient pas délaissés, a déclaré hier la leader de ce parti, Audrey McLaughlin.

«Des programmes sociaux solides protègent les familles canadiennes et nous renforcent en tant que nation», a affirmé Mme McLaughlin en rendant public son projet en six parties dans une école du centre-ville, dans l'une des circonscriptions les plus déservies du Canada.

Mme McLaughlin a admis que

l'allocation de fonds aux programmes sociaux ralentirait le projet néo-démocrate d'éliminer le déficit fédéral qui se monte à 35,5 milliards pour l'année 1992-93.

Cependant, elle a insisté sur le fait que ses propositions se traduiraient éventuellement par des économies au chapitre des paiements de bien-être ainsi que des autres coûts associés à l'indigence en aidant les moins nantis à se relever.

Mme McLaughlin a critiqué le gouvernement fédéral pour les réductions des paiements de transfert aux provinces — les fonds servaient à défrayer les coûts des soins de santé et des services sociaux — et a promis qu'un gou-

vernement néo-démocrate se ferait un devoir de trouver l'argent nécessaire au maintien à long terme des programmes à coûts partagés.

Dans son projet, qui reprend les politiques de longue date du parti, elle promet également:

- de mettre sur pied un programme de garderies de 600 000 places;
- l'abolition des nouveaux critères d'admissibilité à l'assurance-chômage;
- des mesures visant à promouvoir l'alphabetisation et l'éducation;
- un programme national de coopératives d'habitation, qui servirait à financer la construction de

10 000 nouvelles unités de logement annuellement.

Mme McLaughlin a réservé ses paroles les plus dures aux politiques en matière de santé du Reform Party.

Le Reform Party est très populaire en Alberta, tandis que le NDP ne dispose que d'un seul député et a perdu tous ses sièges au cours des dernières élections provinciales.

«Un vote pour Preston Manning est un vote en faveur du démantèlement de l'assurance-maladie tel que nous la connaissons», a-t-elle rappelé aux leaders des associations d'assistance sociale, en faisant allusion au leader du Reform Party.

«Chrétien voit le futur des Canadiens dans les nids-de-poule»

Charest estime que le pays mérite mieux que les projets passésistes que propose le chef libéral

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les Canadiens méritent mieux que le chef libéral Jean Chrétien et ses «grands projets essayés il y a vingt ans qui ont lamentablement échoué», a déclaré hier le vice-premier ministre, Jean Charest, devant 300 militants.

Tous les partis politiques s'entendent pour reconnaître que la création d'emplois est nécessaire, a-t-il déclaré d'emblée aux membres du Confederation Club d'Ottawa. Mais «la vraie question, la ques-

tion centrale», c'est de savoir comment seront créés ces emplois.

Jean Chrétien a fait de la création d'emplois le thème principal de sa campagne. Il a promis un vaste programme de travaux publics qui s'étendrait sur deux ans et dans lequel un gouvernement libéral injecterait deux milliards. Ce programme, promet M. Chrétien, combiné à l'aide des gouvernements provinciaux et municipaux, créerait 120 000 emplois.

Le vice-premier ministre croit que cette vision de l'économie canadienne renforce l'image «d'homme du passé» dont tente de se défaire M. Chrétien.

«Les libéraux croient que le futur des

Canadiens, c'est de réparer des nids-de-poule. Nous voulons plutôt donner aux habitants de ce pays les outils et les connaissances pour qu'ils puissent décrocher des emplois de qualité afin d'améliorer leur qualité de vie», a déclaré M. Charest.

«Les libéraux admettent qu'ils n'ont rien de nouveau à offrir, qu'ils recyclent leurs grands projets essayés il y a vingt ans. Nous désirons plutôt nous tourner vers l'avenir.»

L'approche économique libérale ne produira que des impôts plus élevés, un déficit à la hausse, une augmentation des dépenses gouvernementales et, ultimement, moins d'emplois.

«L'approche de M. Chrétien a déjà été essayée au Canada. Elle a échoué. Les Canadiens ne veulent pas se brûler les doigts encore une fois.»

Les conservateurs créeraient des emplois en favorisant le développement des petites entreprises, en encourageant les exportations, la formation et l'éducation et en soutenant la recherche et le développement, a expliqué M. Charest.

Plus tard dans la journée, M. Charest a livré un discours devant 200 étudiants de l'université d'Ottawa, répondant à des questions portant sur la hausse des impôts, la popularité grandissante des tiers partis et l'augmentation des frais de scolarité.



Jean Charest

Hnatyshyn se remet d'une opération

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'état de santé du gouverneur général Ray Hnatyshyn était jugé satisfaisant, hier, après qu'il eut subi avec succès une opération consistant à remplacer sa hanche gauche par une prothèse.

M. Hnatyshyn, dont la hanche droite avait déjà été remplacée par une prothèse, il y a plusieurs années, devrait recevoir son con-

gé de l'Hôpital général d'Ottawa et retourner à Rideau Hall la semaine prochaine.

Son porte-parole, Philip Kinsman, affirme que l'intervention chirurgicale n'obligera pas le gouverneur général à annuler les principales cérémonies officielles prévues à son programme.

«Le gouverneur général se fait traditionnellement effacé et réservé durant une campagne électorale, si bien que son ordre du

jour sera très peu perturbé», d'expliquer M. Kinsman.

Le porte-parole a ajouté que M. Hnatyshyn souffre d'une maladie dégénérative des hanches, mais qu'il s'était bien remis d'une première opération à la hanche droite.

«Si nous tenons compte de l'expérience précédente, il ne devrait rencontrer aucune difficulté. Il a déjà subi cette intervention et est très confiant de se rétablir dans les délais normaux.»



Preston Manning a dû une fois de plus faire face à des accusations de racisme de la part de citoyens de l'ouest du pays.

Manning accusé de racisme dans l'Ouest

Presse Canadienne
VANCOUVER

■ Preston Manning, dont le slogan électoral est «laissez parler les gens», aurait probablement préféré ne pas entendre ce que les auditeurs d'une tribune radiophonique avaient à lui dire, hier: deux électeurs ont en effet accusé le Reform Party d'être raciste.

Pour M. Manning, qui s'exprimait sur les ondes de CKNW, dans l'ouest du pays, les deux appels provenaient de deux partisans d'autres partis politiques qui désiraient ainsi s'en prendre au Reform Party. Les deux auditeurs se sont pourtant clairement identifiés.

comme d'anciens membres du partis de Preston Manning.

Personne n'a jamais pu prouver les accusations de racisme qui ont souvent fusé contre le Reform Party, a argué son chef. «C'est précisément ce genre d'accusation qui fait dégénérer une campagne électorale en campagne de salissage», a-t-il déclaré.

M. Manning a dû faire face à des accusations répétées de racisme depuis la fondation de son parti en 1987. L'an dernier, quatre membres du groupe raciste Heritage Front ont été expulsés des rangs du parti.

Le chef du Reform Party a déclaré en de maintes occasions qu'il ne tolérerait pas de racismes dans son parti.

Lors de la tribune radiopho-

nique, une auditrice a déclaré qu'elle avait quitté le Reform Party parce qu'œuvrant au sein d'un comité voué au recrutement de membres de minorités ethniques, elle avait constaté un désintérêt total des dirigeants du parti pour le travail de ce comité.

«Plusieurs personnes au Reform Party ne veulent pas accueillir les minorités ethniques», a-t-elle déclaré à Preston Manning.

Un autre auditeur a blâmé le chef du Reform Party de s'être opposé au port du turban pour les policiers de la Gendarmerie royale du Canada.

«Vous avez adopté cette position à cause des racistes dans votre parti», a déclaré l'auditeur.

Mme McLaughlin rejette une candidature dans un comté nordique

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Le chef du NPD, Audrey McLaughlin, a refusé d'autoriser la candidature de Peter Ittinuar, un ancien député néo-démocrate du Grand Nord canadien, qui avait traversé la Chambre en 1982 pour se joindre aux libéraux.

«M. Ittinuar n'est pas un candidat acceptable pour notre parti», a déclaré Mme McLaughlin. «Il a démontré qu'il n'avait ni le jugement, ni le caractère d'un député.»

M. Ittinuar a déjà été reconnu coupable de possession de cocaïne et d'agression sur son épouse.

Il a remporté l'assemblée d'investiture du NPD la semaine dernière pour la circonscription nor-

dique de Nunatsiag, dans l'est arctique.

M. Ittinuar a été élu aux Communes sous la bannière néo-démocrate en 1979 lors d'élections partielles, devenant le premier Inuk à être élu au Parlement canadien. Il a par la suite remporté la circonscription en 1980.

En 1982, il traverse la Chambre pour se joindre au gouvernement libéral. Lors des élections générales de 1984, il ne remporte pas l'assemblée d'investiture pour les libéraux, se présente tout de même comme indépendant et perd.

En mars 1986, il est reconnu coupable d'agression sur sa troisième femme, Susan Muro.

«M. Ittinuar a démontré dans le passé qu'il n'était pas un candidat qui travaille à défendre les positions du NPD», a conclu Audrey McLaughlin.

Le Financial Post appuie le PC

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Le Canada se dirige tout droit vers le désastre économique s'il ne se donne pas un gouvernement conservateur majoritaire le 25 octobre, a déclaré lundi la directrice du Financial Post, Diane Francis.

Pour Mme Francis, les Conservateurs de Kim Campbell sont les seuls politiques à comprendre que les dépenses gouvernementales doivent être considérablement coupées afin de réduire le déficit et éviter un désastre économique.

«Je ne comprends toujours pas pourquoi les autres partis politiques ne saisissent pas cette réalité. Ce n'est pas l'économie qui nous tue, ce sont les dépenses sociales», a-t-elle lancé.

«Nous nous dirigeons vers le chaos, simplement parce que nos politiques ne comprennent pas l'intérêt composé et ses effets», a-t-elle ajouté.

NETTOYAGE SEARS

UN MONDE DE CONFIANCE

- Technicien qualifié
- Opérant un camion-atelier des plus complets
- Appareils de nettoyage à vapeur 5 fois plus puissants
- Récupération des eaux usées
- Aucun équipement lourd dans votre maison
- La plupart des meubles déplacés et remplacés
- Protecteur de tissus Scotchgard et désodorisant Ultra-Fresh disponibles.

Prenez rendez-vous à votre convenance, même le samedi.

POUR VOS MEUBLES ET TAPIS

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

CANAPÉ 3 PLACES PLUS 1 FAUTEUIL 64\$

NOUVEAU CUIR-SOFA ET UN FAUTEUIL 104\$

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

2 PIÈCES 49\$ PLUS UN PASSAGE (maximum 400 pi. ca.)

4 PIÈCES 89\$ PLUS UN PASSAGE (maximum 800 pi. ca.)

AUSSI POUR VOS STORES ET DRAPERIES

NOUVEAU 20% DE RABAIS
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

VÉNITIENS/MINI/MICRO 280\$ pi. li.

Notre nouvelle méthode de nettoyage ULTRASONIC redonne lustre et brillance à vos stores vénitiens et verticaux. Frais pour décrocher et accrocher en sus.

NOUVEAU 20% DE RABAIS
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

DRAPERIES DOUBLÉES 64\$ pi. ca.

décrochées, apportées, nettoyées, livrées et accrochées.

NON DOUBLÉES 56\$ pi. ca.

Club Sears

335-3515

SERVICES DE NETTOYAGE SEARS

Attendez-vous à plus^{MC}

1 800 665-3515

LUNDI AU VENDREDI 8h30 à 18h

SAMEDI 8h30 à 16h



Le premier ministre de Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, a été voter hier à Oslo.

Les travaillistes reportés au pouvoir en Norvège

d'après AFP
OSLO

Le parti travailliste norvégien apparaissait comme le grand vainqueur des élections législatives d'hier. Après le dépouillement des deux tiers des résultats, le premier ministre Gro Harlem Brundtland semblait en effet en mesure de continuer à gouverner.

Les travaillistes obtenaient quelque 37,3 p. cent des suffrages, contre 34,3 p. cent lors du dernier scrutin de 1989.

Ce résultat devrait accorder au parti travailliste environ 70 des 165 sièges au Storting (Parlement d'Oslo), gagnant ainsi sept sièges par rapport au précédent scrutin. Le gouvernement minoritaire travailliste pourra continuer de diriger le pays, en s'appuyant sur le soutien des autres petites formations.

De son côté, le parti conservateur enregistrait une véritable débâcle. Le deuxième parti politique du pays, conduit par Mme Kaci Kullmann Five, ne recueillait que 17,5 p. cent des voix (contre 22,2 p. cent en 1989), son plus mauvais score depuis 1973. Le parti conservateur perdrait 11 sièges au Storting, pour n'en conserver que 26, et serait de plus en plus menacé par le parti centriste.

Le parti centriste anti-CEE de

Mme Anne Enger Lahnstein apparaissait comme l'autre grand vainqueur avec les travaillistes de ces élections, étant crédité d'environ 15,9 p. cent des suffrages. Le parti centriste, en doublant son score de 1989 (6,5 p. cent), deviendrait la troisième force politique du pays.

Le parti du Progrès (populiste), qui avait été la « sensation » du précédent scrutin, perdrait la moitié de ses voix et ne recueillerait que 6,5 p. cent (13 en 1989).

Parmi les autres formations, les Socialistes de gauche (extrême gauche) passeraient sous la barre des dix p. cent de voix, recueillant 8,3 p. cent (contre 10,1 lors du dernier scrutin). Le parti chrétien populaire reculerait également, à 7,9 p. cent contre 8,5 et le parti libéral obtiendrait 3,6 p. cent (contre trois).

L'avancée prévue des travaillistes a été saluée par une salve d'applaudissements au siège du parti à Oslo, tandis que Mme Brundtland devait annoncer plus tard dans la soirée qu'elle accepterait de rester à la tête du pays et de conduire un nouveau gouvernement travailliste.

Quelque 3,2 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour renouveler leurs députés pour un nouveau mandat de quatre ans.

Un hôpital est l'enjeu d'un violent affrontement au sud de Mogadiscio

Agence France-Presse
MOGADISCIO

Le sud de Mogadiscio a été hier matin le théâtre d'affrontements armés sans précédent par l'intensité des tirs échangés entre les forces américaines et les miliciens du général Mohamed Farah Aidid, après deux jours d'une fausse trêve.

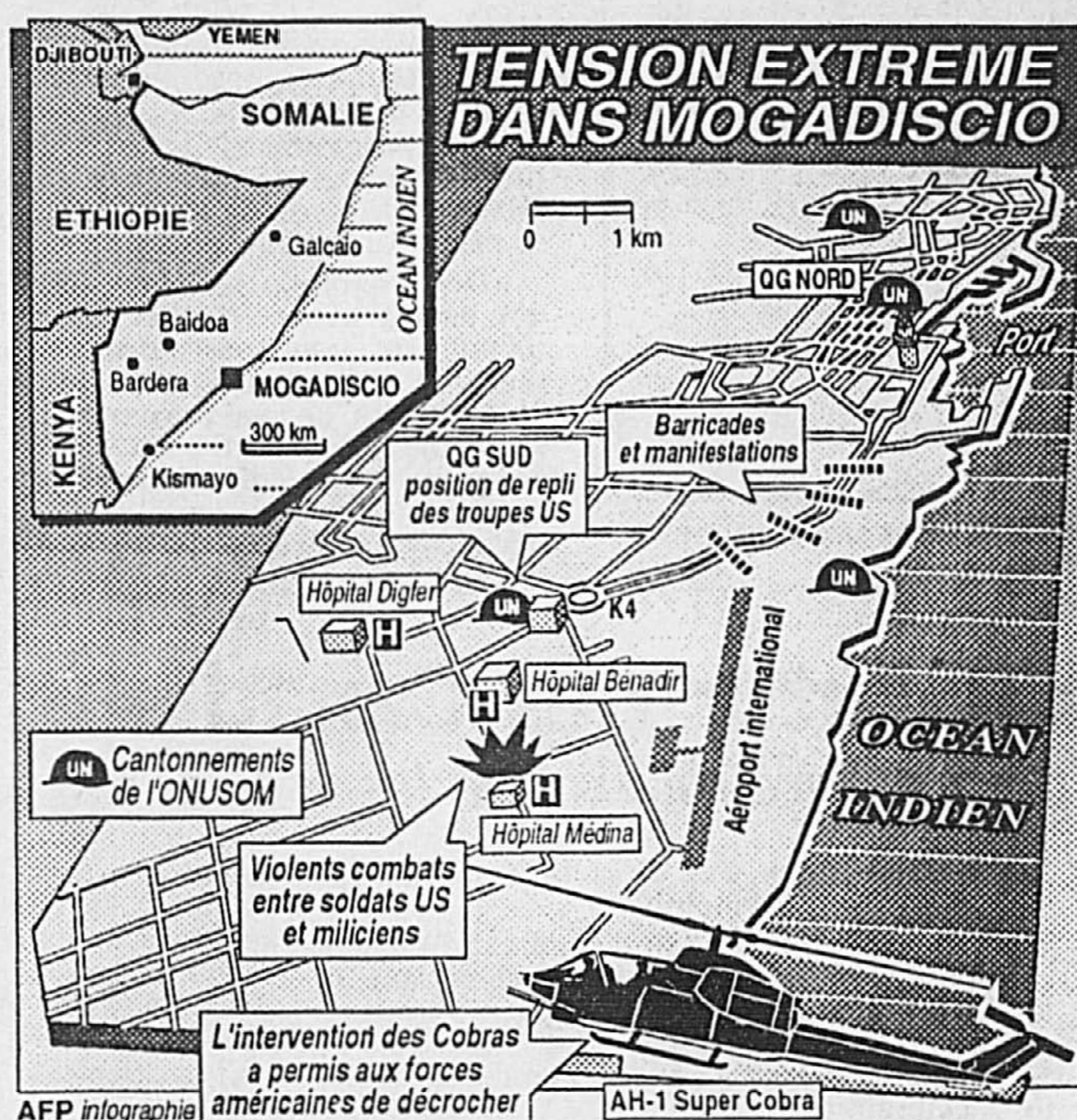
Pendant plus de deux heures, la ville a retenti de tirs d'une violence inouïe, surtout des canons de 20 mm des hélicoptères Cobra américains. Elle avait connu auparavant deux journées d'un calme relatif, après l'appel au cessez-le-feu lancé samedi par l'Alliance nationale somalienne (SNA), auquel l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) n'a pas répondu.

Selon le porte-parole militaire d'ONUSOM II, le major David Stockwell, trois soldats américains ont été blessés dans ces affrontements, qui ont fait 37 morts et 62 blessés dans les rangs des Somaliens, selon le SNA. L'Alliance nationale somalienne a dénoncé un « nouveau massacre » des forces américaines.

Divers témoignages de Somaliens en provenance des quartiers où les combats ont eu lieu avaient fait état dans la matinée de trois à 12 soldats américains tués, mais le major Stockwell a « catégoriquement » démenti qu'il y ait eu des morts américains.

L'hôpital de Bénédir a été touché pendant ces combats et les deux camps se rejettent la responsabilité de cette attaque qui, selon le SNA, a fait 12 morts parmi les Somaliens hospitalisés.

L'ONUSOM a accusé les miliciens du général Aidid d'avoir



AFP infographie

tiré au mortier sur l'hôpital. Pour sa part, le directeur de l'établissement, le docteur Abdurizak Hassan Ali, a affirmé que des hélicoptères américains avaient ouvert le feu sur l'hôpital.

Le major Stockwell a démenti que des hélicoptères américains aient attaqué l'hôpital. Il a cependant indiqué que les soldats américains avaient été attaqués à partir de l'hôpital et qu'ils ont riposté à l'arme automatique.

Pour justifier ces tirs américains de riposte contre un hôpi-

tal, il a déclaré : « Dès qu'un sanctuaire devient un combattant, il perd son statut de sanctuaire. »

Une aile de l'hôpital, ont constaté les journalistes étrangers, a été sérieusement endommagée avec la majorité de ses vitres détruites et de nombreux impacts de balles et d'obus sur les murs extérieurs et à l'intérieur de plusieurs chambres.

Une opération de fouille de deux blocs d'immeubles situés près du quartier général de l'ONUSOM II est à l'origine de ces combats. Elle a été conduite

par 200 soldats de la force d'action rapide américaine, appuyés par six hélicoptères. L'ONUSOM II soupçonnait ces immeubles d'être des « lieux de rassemblement pour les miliciens d'Aidid ».

L'opération avait commencé à six heures locales, et les soldats américains avaient arrêté 50 Somaliens, détenus pour être interrogés à l'intérieur du quartier général d'ONUSOM II.

C'est alors que les soldats américains se retiraient, vers 7 h 30, que des miliciens somaliens ont ouvert le feu.

« Ce n'était pas une embuscade : cela n'était pas bien coordonné. Nos soldats ont eu affaire à plusieurs tireurs isolés qui les ont attaqués de divers endroits à l'arme automatique et au lance-roquettes et qui ont aussi tiré des obus de mortier », a précisé le major Stockwell.

Des forces turques et plusieurs hélicoptères de la force d'action rapide américaine sont alors intervenus pour protéger la retraite des troupes américaines au sol. Les Cobras ont tiré pendant près d'une heure de longues rafales de leurs canons de 20 mm, mais le major Stockwell a estimé qu'il s'agissait d'un « feu limité », au regard de la situation.

Les affrontements ont pris fin peu après 9 h 30, laissant une ville extrêmement tendue. Des gens en colère couraient dans tous les sens. D'autres dressaient des barricades.

Dans l'après-midi, les hélicoptères américains ont lâché des tracts au dessus de Mogadiscio-Sud, accusant l'insaisissable général Aidid, entré dans la clandestinité depuis près de trois mois, d'avoir « bombardé » l'hôpital de Bénédir.

Bosnie: la Cour s'avoue impuissante

d'après AFP
LA HAYE

La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye a fait avec d'impudence hier face à la poursuite du conflit en Bosnie-Herzégovine, constatant que les belligérants n'avaient pas respecté sa décision du 8 avril dernier de « ne prendre aucune mesure de nature à aggraver ou étendre le différend existant ».

La plus haute instance judiciaire des Nations unies a reconnu sans détour que malgré ses efforts, « de très vives souffrances ont été endurées et de lourdes pertes en vies humaines ont été subies par la population de la Bosnie dans des circonstances qui bouleversent la conscience humaine et sont incompatibles avec la loi morale ».

Elle a ajouté « ne pas être convaincue que tout ce qui pouvait être fait l'ait été », pour prévenir la perpétration du génocide en Bosnie. Elle a appelé une nouvelle fois les parties à « prendre sérieusement en considération » les mesures édictées en avril.

Ces propos ont été automatiquement interprétés par les représentants de la Bosnie comme une critique implicite envers le Conseil de sécurité de l'ONU et, plus généralement, la communauté internationale qui, selon eux, ont ignoré les décisions de la Cour et n'ont rien fait pour empêcher la Serbie et le Monténégro de commettre un génocide contre la population bosniaque.

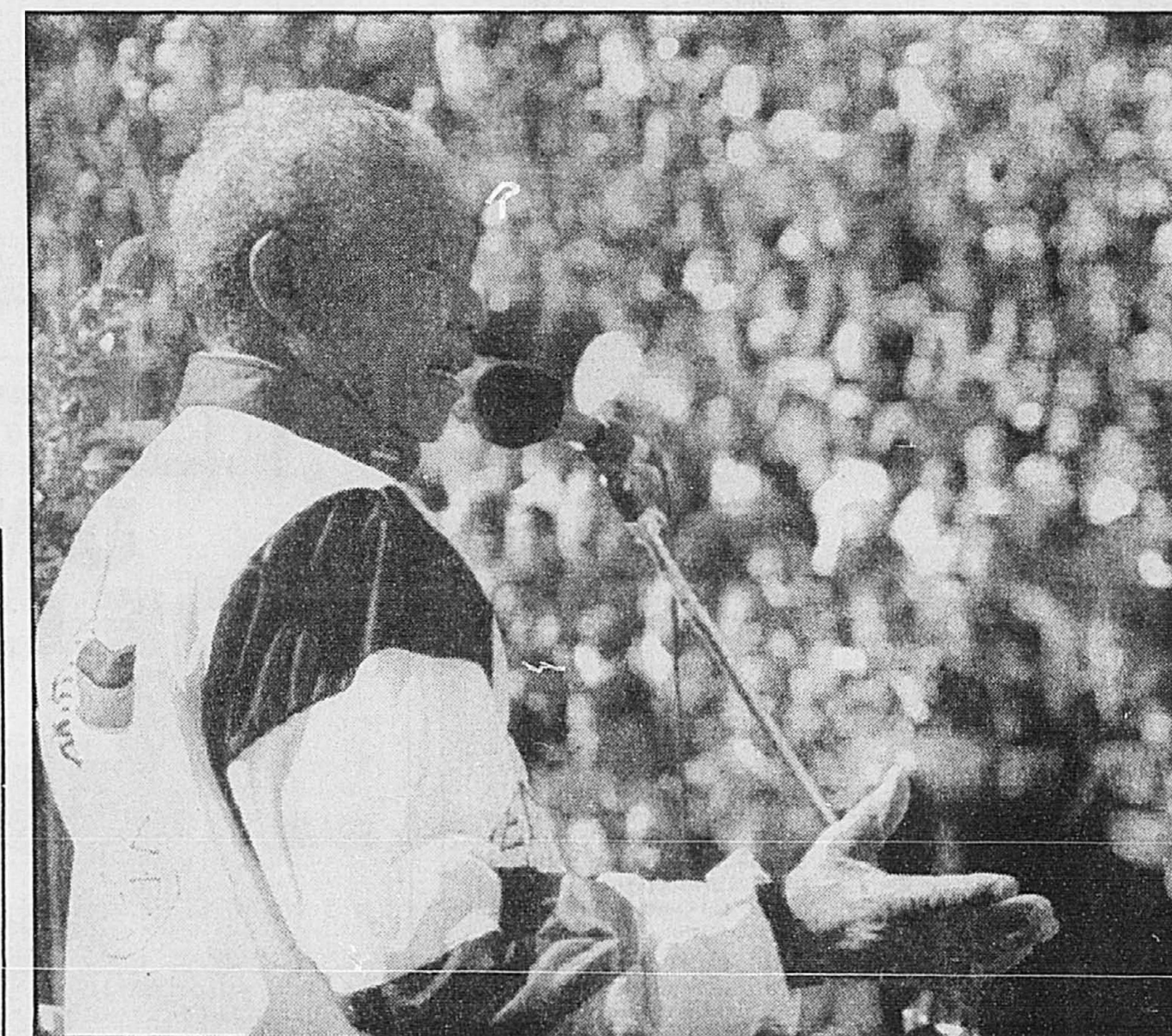
« Implicitement, la Cour a critiqué l'inaction du Conseil de sécurité et du monde entier. Nous en sommes satisfaits et heureux. C'est une grande victoire pour nous et nous allons en tirer parti », a indiqué le professeur américain Francis Boyle, mandataire par Sarajevo.

M. Boyle a précisé que le gouvernement bosniaque « exigerait maintenant des actions plus concrètes » en sa faveur de la part des Nations unies, telles que la levée de l'embargo militaire décrété en 1991 par le Conseil de sécurité à l'encontre de toutes les républiques de l'ex-Yugoslavie, et l'abandon du plan Stoltenberg-Owen qui, selon lui, « légitimise de façon scandaleuse les conquêtes territoriales serbes ».

De son côté, le chargé d'affaires à l'ambassade de Yougoslavie aux Pays-Bas, Djordje Lopicic, a exprimé sa déception : « Nous pensions que la Cour rejetterait totalement ces arguments », a-t-il dit.

Par ailleurs, sur le terrain, l'armée croate et les forces sécessionnistes serbes ont poursuivi hier leurs duels d'artillerie pour la cinquième journée consécutive, en dépit d'une trêve « totale et unilatérale de 24 heures » décrétée dimanche par le président croate Franjo Tudjman.

Trois civils ont été tués et huit autres blessés hier par des bombardements serbes à Karlovac (50 km au sud-ouest de Zagreb).



Le président du Congrès national africain, Nelson Mandela, a pris la parole devant plusieurs milliers de partisans, hier, dans la circonscription noire de Mitchells Plain.

PHOTO REUTER

Un référendum comme ultime recours en Afrique du Sud?

d'après AFP
LE CAP

Le gouvernement sud-africain a laissé hier la porte ouverte à l'organisation d'un référendum constitutionnel comme ultime recours à l'opposition au processus de négociations manifestée par l'extrême droite blanche et certains dirigeants noirs.

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Roelf Meyer, a indiqué que le gouvernement se donnait quelque quatre semaines pour tenter d'obtenir un « soutien le plus large possible » au projet de Constitution en cours de discussions. Ce n'est qu'en cas d'échec qu'il envisagerait alors d'autres options, a-t-il dit devant l'Association de la presse étrangère.

M. Meyer s'exprimait le jour de l'ouverture d'une session parlementaire visant notamment à entériner des projets de loi qui doivent conduire aux premières élections multi-raciales du pays, le 27 avril 1994. Il a cependant souligné que ces textes n'entreraient en vigueur que quand les négociateurs se seraient entendus sur « la totalité du dispositif », incluant le projet de Constitution.

Il a jugé possible un accord vers la mi-octobre, avant une autre

session parlementaire prévue en novembre pour entériner le texte de la Constitution.

Pour qu'un tel accord intervienne, le gouvernement escompte cependant de nouvelles concessions, en particulier du mouvement noir du Congrès national africain (ANC) sur les pouvoirs des futures régions sud-africaines, « voire la création d'un système fédéral », a dit M. Meyer.

Trois projets de Constitution ont déjà été élaborés, donnant de larges pouvoirs aux régions. Ce week-end, M. Meyer a jugé qu'ils étaient trop peu nombreux et insuffisamment garantis.

Une quatrième version verra le jour la semaine prochaine, à la suite de nouvelles propositions gouvernementales, a déclaré le ministre, ajoutant qu'un « stade critique » était désormais atteint.

La question régionale constitue le point le plus épineux du débat sur les institutions. Le parti zoulou Inkatha a quitté la table des négociations depuis juillet, estimant qu'il n'avait pas de garanties sur la création d'un État fédéral zoulou. Il a indiqué qu'il ne participerait pas au TEC (Conseil exécutif de transition), qui permettra aux organisations noires de surveiller l'action du gouvernement blanc jusqu'aux élections

et menace de boycotter ce scrutin.

Deux bantoustans (territoires noirs) considérés comme « indépendants » par Pretoria, le Bophuthatswana et le Ciskei, sont sur la même position que l'Inkatha.

De son côté, l'extrême droite blanche réclame une Afrique du Sud confédérale, avec un État indépendant réservé aux Afrikaners, les descendants des premiers colons européens du XVII^e siècle.

Les entretiens de cette semaine entre le gouvernement et l'extrême droite et celui prévu jeudi entre le président Frederik de Klerk et le leader du parti zoulou Inkatha devraient éclairer sur un éventuel assouplissement de leur attitude. Le gouvernement, a indiqué M. Meyer, « peut répondre à leurs inquiétudes ».

En dehors du référendum, le ministre n'a pas précisé quelles seraient les autres options à la disposition du gouvernement pour contrer leur opposition.

L'ANC est généralement hostile à ce référendum, estimant qu'un tel scrutin ne pourrait que retarder l'organisation des élections. Toutefois, son leader, Nelson Mandela, ne l'a récemment pas repoussée.

Caputo impute le meurtre d'Antoine Izméry au chef de la police de Port-au-Prince

d'après Reuter, AFP et La Presse
PORT-AU-PRINCE

L'envoyé spécial des Nations unies, Dante Caputo, a accusé dimanche le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Michel François, d'être responsable de la vague d'assassinats politiques en Haïti, dont la dernière victime a été Antoine Izméry, un homme d'affaires proche du président Jean-Bertrand Aristide qui a été abattu samedi devant une église de la capitale haïtienne.

« Tout le monde sait ce qui se passe mais personne ne le dit », a indiqué M. Caputo lors d'un entretien téléphonique avec Reuter.

Les tueurs, surnommés « attachés » (c'est-à-dire des auxiliaires en civil de la police haïtienne), agissent avec la complicité de plusieurs officiers, « principalement du colonel François », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il ne croyait que le général Raoul Cédras, chef des forces armées, soit impliqué dans ces assassinats.

Le négociateur de l'ONU a estimé que les responsables de ces violences tentent de faire dérailler l'accord prévoyant le retour du président Aristide en Haïti, le 30 octobre prochain.

Ce dernier, dans un message publié hier, réclame justice, ainsi que le départ des responsables de l'armée et de la police « afin que la paix puisse s'établir dans le pays ». « Assez, c'est assez. Le sang ne doit plus couler... La communauté internationale ne doit plus permettre aux terroristes de tuer, poignarder, assassiner sous ses yeux... »

De son côté, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a appelé les autorités militaires haïtiennes à restaurer l'ordre public et à protéger « les droits de l'Homme fondamentaux du peuple haïtien ».

Dans un communiqué, M. Beatty « condamne les viola-

tions des droits de la personne et la répression politique qui se poursuivent en Haïti, et plus particulièrement l'assassinat, le 11 septembre, de M. Antoine Izméry ».

« Le Canada tient également les autorités militaires haïtiennes pour responsables de la sécurité du premier ministre Malval et des membres de son gouvernement, d'autant que des menaces de mort auraient été proférées à leur égard », ajoute le texte.

« La communauté internationale est déterminée à ramener l'ordre constitutionnel en Haïti, avec le retour du président Aristide et l'établissement de la règle de droit », conclut le communiqué.

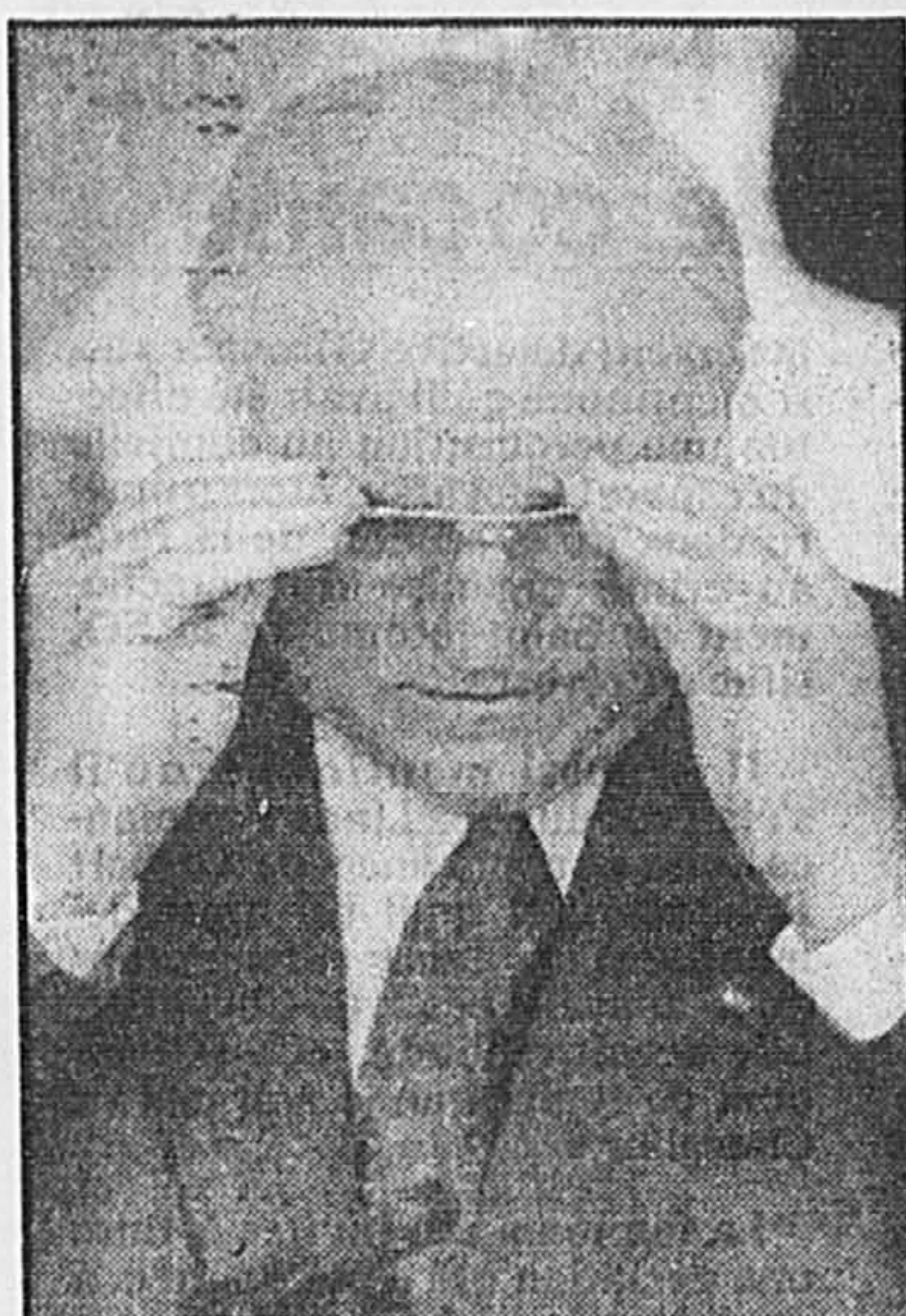
L'association Reporters sans frontières a exprimé pour sa part « ses plus vives inquiétudes quant aux multiples violences commises ces derniers jours à l'encontre des représentants de la presse haïtienne et internationale ».

L'organisation, qui défend la liberté de presse dans le monde, cite notamment le cas d'Emmanuel Laurent, de la radio haïtienne Tropic FM, « sévèrement frappé dans le dos et au bras gauche » par des « attachés ».

Reporters sans frontières fait également état de menaces de mort contre le personnel de Radio Caraïbes. L'association précise que le directeur de la station, Patrick Moussignac, a fui à Miami après que son cousin, qui porte le même nom, « eut été menacé dans la rue par des attachés ».

Enfin, 37 boat-people haïtiens, dont sept femmes, rescapés d'un naufrage survenu samedi sur la côte nord d'Haïti, ont été rapatriés hier à Port-au-Prince par le garde-côte américain Mohawk.

Neuf autres réfugiés haïtiens qui étaient tombés à l'eau sur les lieux du naufrage sont toujours portés disparus, a indiqué le bureau de l'attaché de presse de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince.



Le chancelier allemand, M. Helmut Kohl.

Kohl prône la loi et l'ordre pour gagner

Agence France-Presse
BERLIN

■ Le chancelier Helmut Kohl a tenté hier de convaincre ses électeurs qu'il est le champion de la loi et de l'ordre alors que les Allemands, angoissés par les difficultés de la réunification, boudent de plus en plus son parti à quelques mois d'une année électorale cruciale.

«Les idéologues de gauche ont cherché à frapper la notion de *law and order* du sceau de l'infamie mais *law and order* ne veulent rien dire d'autre que loi et ordre, et ce sont des acquis de la civilisation», a déclaré M. Kohl devant 1000 délégués de la CDU réunis en congrès à Berlin.

«Personne n'a réussi à m'expliquer de manière convaincante comment on peut éviter de retourner dans la barbarie sans loi ni ordre», a dit le chancelier.

M. Kohl a ainsi donné le ton d'un congrès très largement consacré à la sécurité des citoyens.

La CDU qui, cette fois, ne peut faire campagne sur son bilan économique dans une Allemagne qui comptera cet hiver plus de quatre millions de chômeurs, a choisi de présenter un programme prévoyant tout un arsenal répressif.

Le chancelier a en particulier annoncé un durcissement du code pénal pour tenter d'enrayer la violence d'extrême droite qui a submergé l'Allemagne. Vingt-six personnes sont mortes victimes de l'extrême droite depuis le début 1992.

Le programme, qui a été discuté en détail et adopté hier après-midi, cherche aussi à apporter des réponses à la montée de la petite criminalité, particulièrement sensible depuis la réunification, et à l'extension du crime organisé, en particulier depuis que la mafia a fait de l'Allemagne sa base arrière.

Peines de prison plus élevées et renforcement des moyens policiers sont les recettes inscrites au programme.

M. Kohl et son ancien ministre de l'Intérieur, Rudolf Seiters, en ont profité pour dénoncer l'opposition sociale-démocrate, accusée de laxisme dans les régions qu'elle gouverne, mais aussi, à mots couverts, le Parti libéral (FDP).

Le FDP, partenaire essentiel de la coalition, se refuse obstinément à durcir le code pénal et à autoriser la pose dans les domiciles privés de micros, que la police estime nécessaire pour lutter contre la grande criminalité.

«Nous aurions pu agir depuis longtemps si nous avions la majorité absolue au Parlement», s'est plaint M. Seiters.

M. Kohl l'a avoué dès la première phrase de son discours d'une heure et demie: «Notre congrès de Berlin est placé sous le signe du marathon électoral de l'an prochain», a-t-il dit.

Libération du plus célèbre dissident chinois

Associated Press

PÉKIN

■ Le plus célèbre prisonnier politique chinois, Wei Jingsheng, 43 ans, a été libéré sur parole, aujourd'hui, six mois avant le terme de sa condamnation à 15 ans de prison.

Un membre du ministère de la Justice, Mme Chen Ming, a précisé que Wei avait été remis en liberté ce matin au motif qu'il avait «obéi au règlement de la prison».

Accusé d'avoir dévoilé des secrets d'État et d'avoir livré à l'étranger des informations sur l'offensive chinoise contre le Vietnam, Wei avait été arrêté le 29 mars 1979. Il s'était en réalité rendu coupable de critiques contre la direction de Deng Xiaoping.

Les paysans polonais entre la grogne et le fatalisme

Agence France-Presse
LIPOWKI

■ «Ils voteront, si jamais ils votent, pour n'importe qui sauf pour ceux qui sont au pouvoir», dit Ryszard Jalocho, militant du mouvement radical paysan Samoobrona (Autodéfense), en désignant de la main un groupe de fermiers, hommes en casquette et femmes en fichu, occupés à ramasser les pommes de terre à Lipowki, à 70 km au sud-est de Varsovie.

Le village, entouré de champs de seigle, ressemble à des centaines d'autres hameaux de la grande plaine de Mazovie. Maisons en briques blanches, avec, à l'horizon, quelques tracteurs, mais aussi des chariots trainés par les chevaux.

Ryszard Jalocho, 49 ans, est marié et père de deux filles. Cet ancien officier de carrière est candidat de Samoobrona à la Diète (chambre basse) aux élections du 19 septembre. Il se dit «étranglé par les crédits». Les banques, affirme-t-il, sont «gérées par des voleurs», les élites de Solidarité «ont trahi la Pologne, en la vendant aux anciens communistes et à l'Occident».

Samoobrona est un phénomène nouveau sur la scène politique polonaise, où l'électorat des campagnes (30 p. cent de la population) est traditionnellement puissant. Né il y a deux ans de manifestations spontanées de paysans qui bloquaient les routes et défilaient dans les rues de Varsovie en signe de protestation contre les crédits chers et les importations de produits alimentaires, le syndicat s'est transformé en parti capable d'enregistrer ses candidats dans la quasi-totalité des circonscriptions.

Le bouillant président de Samoobrona, Andrzej Lepper, 38 ans, compte sur les voix «de tous ceux qui ont été trompés, escroqués et déçus: paysans, mais aussi ouvriers et intellectuels».

«Nous demanderons des comptes aux élites de l'ancien régime communiste et aux élites de Soli-

darité au pouvoir depuis quatre ans», affirme-t-il.

Pour lui, «les privatisations c'est du vol, les entreprises sont vendues aux étrangers pour une bouchée de pain».

«Nous défendons les intérêts nationaux de la Pologne contre le diktat des institutions financières internationales comme le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale», dit-il.

Tenant ce langage populiste et radical, Samoobrona espère franchir la barre des cinq p. cent des suffrages nécessaires pour entrer au Parlement. Il y a sur ses listes 32 anciens officiers, un metteur en scène connu pour ses opinions nationalistes et antisémites, et plusieurs sportifs de renom: Wladyslaw Komar, ex-champion olympique du poids, le lutteur Andrzej Supron et le président de la Fédération polonaise de football, Kazimierz Gorski.

Tous à la campagne ne font pourtant pas preuve du même militantisme.

«Que l'on vote ou non, rien ne va changer, estime un quinquagénaire de Lipowki en train de casser la croûte, des oeufs durs et du pain sec. Les élections, nous, on s'en passera.»

Un de ses voisins, Szczepan Winiarek, marié et père de famille, n'est pas content de ses revenus de maraicher. Mais il vient d'ouvrir une boutique de confection dans la petite ville voisine de Garwolin.

«Il faut vivre avec son temps», dit-il.

Les élections? «On votera, mais certainement pas pour les communistes.»

Selon Wieslaw Piatkowski, membre de la direction du principal parti paysan, PSL, très bien placé dans les sondages, son parti ne craint pas la concurrence de Samoobrona. Les revendications de M. Lepper, dit-il, «sont justes à bien des égards», mais défendues avec des «méthodes extra-légales», une «rhétorique tendancieuse» et un «bas niveau de culture politique».

SI C'EST UN HUGO BOSS, HARRY L'A



PURE LAINE VERGE

Écoutez Harry, parlant au milieu d'une collection qui exprime à merveille l'esprit actuel. «Ce n'est pas seulement l'esprit actuel auquel répond Hugo Boss, insiste Harry, mais bien aux besoins du temps présent.

Quand vous vous habillez pour le bureau – et pour certains, cela implique parfois le veston sport aussi bien que le complet – ou que vous cherchez à vous détendre, Hugo Boss a réponse à tout. Boss est une source sans fin de plaisir par ses ravissantes créations pure laine, ses combinaisons rafraîchissantes de texture, de motifs et de tons.

Nous ne parlons pas ici seulement de complets, de vestons et de blazers,

mais aussi de chemises habillées ou sport, de cravates, chemises de tricot, chandails, cols roulés, de pantalons habillés, en denim ou velours côtelé, ou de vêtements de dessus.»

Harry Rosen présente plus d'articles Hugo Boss que n'importe qui d'autre en Amérique du Nord. Chacun de ses magasins en offre une vaste collection. «Dans nos magasins du Centre Rockland et de Pointe-Claire, la collection d'automne Hugo Boss excite déjà la curiosité. Et elle est aux mains d'une équipe qui sait choisir les éléments qui créeront les meilleurs ensembles.»

Dans l'excitation, Harry conclut: «Là où il y a du Harry, il y a du Hugo Boss.»

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921



Un an déjà les tourtereaux ! C'était vos nocces l'été dernier. Quelle belle histoire ! L'amour fou de ta jeunesse s'était envolé, enrôlé. Tu l'as attendu. Après la guerre, il est revenu, marié. Tu l'as attendu 50 ans de plus. A 72 ans, il t'a demandé ta main. Merci Gisèle et Roland pour ce merveilleux conte de fée. Janou, Martin et toute la famille.

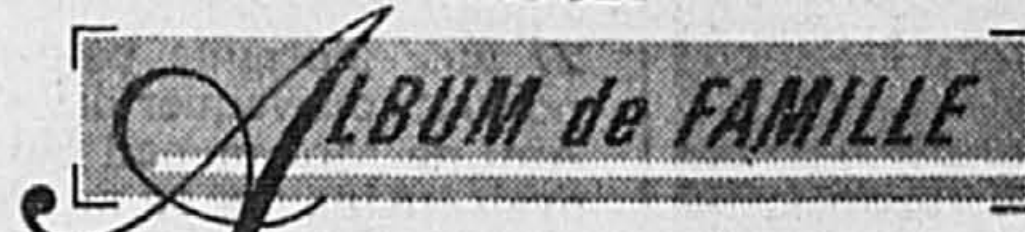
Joyeux 1^{er} anniversaire de mariage !

Anniversaire, fiançailles, mariage, naissance, graduation... Faites partager votre joie ! Placez une annonce dans Album de famille, notre nouvelle rubrique publiée le premier mercredi de chaque mois dans le cahier Vivre, prochaine parution le 6 octobre.

Pour le format, consultez l'exemple ci-haut.

Envoyez votre message avec une photo à :

La Presse
Album de famille
C.P. 6041, succ. A
Montréal, Qué.
H3C 3E3



Veuillez joindre un chèque ou un mandat-poste de 49,86 \$ (taxes incluses) ou inscrire votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration.

RENSEIGNEMENTS

285-6816

La Presse

Mohawks et Blancs s'unissent à Oka pour dénoncer la manipulation d'Ottawa

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Oka a connu une première hier alors que deux ennemis irréductibles se sont unis pour dénoncer ce qu'ils appellent la manipulation du fédéral dans l'épineux dossier de la rétrocession et de la compensation des propriétés de la paroisse et du village.

Côte à côte, le grand chef du conseil de bande de Kanésatake, Jerry Peltier, et le président de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanésatake, Jean Jolicoeur, ont exhorté le gouvernement fédéral à mettre

fin à son ingérence et à régler ce dossier une fois pour toutes.

Le président de la Chambre de commerce d'Oka, Michel Beaulne, avait été invité à se joindre à eux. «Pour assister à cette conférence de presse et faire une déclaration, il aurait fallu que j'obtienne un mandat de mon bureau de direction», a déclaré M. Beaulne, lui aussi en colère contre le fait que Ottawa ait accordé une somme de l'ordre d'un demi-million de dollars à la succession Chipam.

En furie contre la décision d'Ottawa, le grand chef Peltier a fait rédiger une traduction libre en anglais du texte publié dans l'édition de samedi de *La Presse* pour en remettre des co-

pies aux médias et aux membres de sa communauté, afin de publiciser davantage l'information.

Les deux hommes ont profité de la circonstance pour ramener sur le tapis le trou de 15 millions dénoncé par M. Jolicoeur. «Le fédéral avait annoncé qu'une somme de 25 millions avait été votée pour l'unification des terres. Mais jusqu'à présent, 10 millions ont servi et la ministre Monique Landry prétend que la caisse est à sec», a repris M. Jolicoeur, qui vient de s'adresser à la première ministre Kim Campbell. Cette affirmation de M. Jolicoeur n'a jamais été démentie.

Procès du caporal Chevalier: la SQ avait promis 5000 \$ pour l'achat de cocaïne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Dans une déclaration, un individu affirme que Sûreté du Québec avait promis 5000 \$ à Gilbert Robertson et ses acolytes pour effectuer une transaction de cinq kilos de cocaïne avec deux courriers, qui étaient en réalité des agents d'infiltration de la police de Laval.

C'est ce que le sergent-détective Paul Giroux, de la police de Laval, a dit, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme en contre-interrogatoire au procès du caporal Paul-Normand Chevalier, de la Sûreté du Québec, accusé de possession et trafic de «cokes».

En réponse à Me Jean-Claude Hébert, avocat de l'accusé, le policier Giroux, qui le 27 septembre 1991 accompagnait l'agent Eric Coia à Rosemère, a expliqué que dans sa déclaration Michel Trudeau, arrêté avec Gilbert Robertson, affirmait que la SQ leur avait promis mille dollars du kilo.

Toujours dans sa déposition lue en partie par le sergent-détective, Trudeau précise qu'un montant de 2000 \$ était pour Daniel et Régis (ou Réjean) — les noms de familles de ces deux individus demeurent inconnus — et que le reste devait être partagé entre Gilbert, Robert Mayrand et lui.

Chez le caporal
Dans son contre-interrogatoire,

le sergent-détective Giroux a aussi mentionné qu'il avait été effectué une perquisition au domicile du caporal Chevalier, alors numéro deux de la section de la lutte au crime organisé du détachement de Saint-Jérôme de la SQ, situé à Prévost.

Il a aussi mentionné qu'il s'était rendu chez Linda Portelance, une connaissance de Gilbert Robertson, et qu'il lui avait demandé si ça faisait longtemps qu'il n'avait pas vu Chevalier. Elle aurait répondu: «Ça fait un bout de temps que je n'ai pas vu Chevalier.»

La femme a été invitée à faire une déclaration qui a été donnée, à sa demande, dans l'auto de police.

Il a aussi été relaté devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, qu'un mandat de perquisition avait été envoyé à Bell Mobilité par «fax» afin d'obtenir la liste de numéros effectués à partir d'un cellulaire saisi.

En principe, Me Michèle Toupin, procureur de la Couronne, devrait commencer à interroger aujourd'hui Robert Mayrand.

Attentat du World Trade: la sélection du jury commence

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Le procès des auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center de New York le 26 février s'ouvrira mardi par la sélection de 12 jurés parmi 5000 citoyens, mais les débats ne devraient commencer qu'en octobre et durer au moins trois mois, indiquaient lundi les avocats des inculpés.

La sélection des 12 jurés, dont les noms seront tenus secrets, promet d'être longue car le juge chargé de l'affaire, Kevin Duffy, doit trouver des hommes et des femmes n'ayant pas de jugement préconçu sur cet attentat, largement médiatisé, qui avait fait six morts et un millier de blessés.

La défense avait demandé que le procès se déroule dans une autre ville que New York, où il aurait été plus facile de trouver des jurés neutres, mais le juge Duffy, après avoir hésité, a maintenu son choix.

Les quatre suspects présents dans le box de la Cour fédérale de New York seront:

● Mohammed Salameh 25 ans, Jordanien d'origine palestinienne, accusé d'avoir loué la camionnette ayant servi à transporter la bombe;

● Nidal Ayyad, 25 ans, ingénieur américain d'origine palestinienne, soupçonné d'avoir fabriqué l'explosif;

● Mohammad Ahmad Ajaj, 27 ans, né en Palestine, en prison au moment de l'explosion, entré aux États-Unis avec des manuels expliquant comment faire des bombes;

● Mahmoud Abou Halima, 33 ans, américain d'origine égyptienne présenté comme le cerveau de l'attentat.

Deux autres inculpés en fuite seront jugés par défaut. Il s'agit d'Abdoul Rahman Yasin, Américain de 33 ans, et de Ramzi Yousef, 25 ans, vraisemblablement détenteur d'un passeport irakien.

Le gouvernement américain a offert une récompense de 2 millions de dollars pour l'arrestation de chacun de ces suspects, qui se seraient réfugiés en Irak.

L'accusation a déjà fait savoir qu'elle allait produire de nombreux témoins à charge et de nombreux experts en explosif, en ordinateurs, empreintes digitales, etc... Mais l'avocat de Mohammad Ahmad Ajaj, Me Austin Campriello, estime qu'il ne devrait pas y avoir beaucoup de révélations car le procureur Gilmore Childers a déclaré qu'il lui avait communiqué «pratiquement tout».

Toutefois, le témoignage d'un cinquième homme, Bilal Alkai, 27 ans, d'origine palestinienne, pourrait provoquer des surprises. Ami de Mohammed Salameh, il avait été inculpé en même que ses quatre camarades, mais son cas a été dissocié des autres et il pourrait témoigner à charge contre ses anciens amis.

Les avocats savent qu'ils devront a priori convaincre les jurés que les informations parues dans la presse sur les inculpés sont incomplètes. C'est la pointe de l'iceberg, affirme Me Robert Precht, défenseur de Mohammad Salameh, qui estime que l'endroit où la vérité se manifestera sera le tribunal.



ATTENTION, ATTENTION, MONTRÉAL !
LES JOURS LA BAIE COMMENCENT DEMAIN !

**40 %
DE RABAIS!**
RENA ROWAN
POUR FEMME

Choix de tenues carrière exclusives à la Baie! Tailles 6 à 16. Le choix varie selon le magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Ord. 70 \$ à 215 \$.

Jours la Baie 41,99 \$ à 128,99 \$ ch. Magasins exceptés: Centre Boulevard, Jardins Dorval, Place Versailles et la Place Vertu. Boutique Rena Rowan, rayon 145.

**15 % à 40 %
DE RABAIS!**

BLOUSES, JUPES
ET PANTALONS
BAYCLUB ET PRINCIPLES
POUR FEMME

Tout est soldé! Ord. 36 \$ à 50 \$. Jours la Baie 29,99 \$ ch. Interchangeables carrière, rayons 133 et 136.

**20 %
DE RABAIS!**
MESDAMES,
TOUTES LES BLOUSES
FAIRSET SONT SOLDÉES!

Exclusives à la Baie! Ord. 24,99 \$. Jour la Baie 19,99 \$ ch. Blouses, rayon 133.

**40 %
DE RABAIS!**
PULLS PRINCIPLES
POUR FEMME

Seulement à la Baie! En mélange laine d'agneau, angora et nylon. P.M.G. Ord. 45 \$. Jours la Baie 26,99 \$ ch. Tricots, rayon 147.

**30 %
DE RABAIS!**
MANTEAUX LONGS
EN LAINE
POUR FEMME

De coupe classique. Tailles courantes, petites et fortes. Ord. 129 \$ à 319 \$. Jours la Baie 90,30 \$ à 223,30 \$ ch. Magasins exceptés: Centre Laval et la Place Vertu. Manteaux, rayons 101 et 801.

**LES COLLANTS
FINS BAYCREST
SONT MOINS CHERS
À LA DOUZAINÉ!**

40 % DE RABAIS*
À L'ACHAT DE 12;
30 % DE RABAIS*
À L'ACHAT DE 6;
25 % DE RABAIS*
À L'ACHAT D'UN!

Tout un choix de collants fins, opaques ou diaphanes, à culotte de maintien ou non, à pointes renforcées ou à pieds sandale, etc. Il y a aussi des bas, des bas-cuissardes et des mi-bas! Faites provision! *Sur le prix ordinaire. Collants fins, rayon 225.

**30 % à 50 %
DE RABAIS!**
TOUT UN ASSORTIMENT
DE DESSOUS
SIGNÉS WONDERBRA,
VOGUE, PLAYTEX,
WARNER'S ET
COMPAGNIE!

Mesdames, venez choisir vos dessous favoris et économisez favorablement! *Sur le prix ordinaire. Dessous, rayons 178 et 185.

**30 %
DE RABAIS!**
CHOIX DE SACS À MAIN
EN CUIR OU EN VINYLE

Modèles automne-hiver variés. Sacs Liz Claiborne, sacs Shariff, sacs à prix vedette de 9,97 \$ ou 14,97 \$ et sacs de cuir à 39,99 \$ ou 49,99 \$ exceptés. *Sur le prix ordinaire. Sacs à main, rayons 210 et 830.

**25 %
DE RABAIS!**
CHAUSURES
AUTOMNE-HIVER
POUR FEMME

Escarpins, flâneurs, derbys et ballerines, signés BayClub, Kari, Principes, Career Moves, Outline, Variations, Calico, FairSet, Expression ou Naturalizer. *Sur le prix ordinaire. Chaussures, rayons 262, 267, 271 et 835.

**50 %
DE RABAIS!**
LE PLUS GRAND CHOIX
DE BIJOUX EN OR
AU PAYS!

Boucles d'oreilles, chaînes, bracelets et beaucoup, beaucoup plus! Bijoux Décor, bijoux Charter Collection et bijoux à prix vedette se terminant par 99 \$ exceptés. Le choix varie selon le magasin. *Sur le prix ordinaire. Bijoux en or, rayon 234.

Pst!
Nous sommes ouverts
jusqu'à 21 h
les mercredis!
(Rue Sainte-Catherine:
jusqu'à 18 h.)

**30 %
DE RABAIS!**
MONTRES:
LA BAIE VOUS
EN MONTRE
DE BELLES!

Vos marques préférées, Mesdames et Messieurs: Timex, Cardinal, Dumai, Bulova et Seiko! Le choix varie selon le magasin. Montres Indiglo de Timex exceptées. *Sur le prix ordinaire. Montres, rayon 231.

**30 %
DE RABAIS!**
CHAUSURES DE
MARCHE HUSH PUPPIES
ET CHAUSURES DE
VILLE FLORSHEIM
POUR HOMME

Toutes soldées! Faites de beau cuir, elles vous plairont, c'est certain! *Sur le prix ordinaire. Chaussures, rayons 368 et 369.

**35 % à 50 %
DE RABAIS!**
CHEMISES DE VILLE
ARROW POUR HOMME

Coupe classique Kent ou coupe cintrée Mach II. Ord. 33 \$ à 43 \$. Jours la Baie 19,99 \$ ch. Chemises de ville, rayon 330.

**25 %
DE RABAIS!**
DES CRAVATES
ET ENCORE
DES CRAVATES!

Pour plaire à tous ces messieurs! Ord. 12,99 \$ à 69 \$. Jours la Baie 9,74 \$ à 51,74 \$ ch. Cravates, rayon 334.

**30 %
DE RABAIS!**
PYJAMAS ET PEIGNOIRS
POUR HOMME

Nouveaux pyjamas Alfani dans le lot! Ord. 23 \$ à 200 \$. Jours la Baie 16,10 \$ à 140 \$ ch. Pyjamas et peignoirs, rayons 360 et 857.

**30 %
DE RABAIS!**
SOUS-VÊTEMENTS
ET CHAUSSETTES
HARVEY WOODS
POUR HOMME

Tous en solde: faites provision! *Sur le prix ordinaire. Sous-vêtements, rayons 360 et 857.

**50 %
DE RABAIS!**
SERVIETTES
CALDWELL

Débarbouillettes, essuie-mains et serviettes de bain Simplicity, Sensation, Berkley et Majestic. Beau choix de couleurs! Ord. 6 \$ à 20 \$. Jours la Baie 2,99 \$ à 9,99 \$ ch. Linge de maison, rayon 605.

**50 %
DE RABAIS!**
DRAPS DE BAIN
CALDWELL

Sensation ou Majestic. Après lancement 40 \$ et 50 \$. Jours la Baie 19,99 \$ et 24,99 \$ ch. Linge de maison, rayon 605.

**50 %
DE RABAIS!**
OREILLERS QUATTRO
ET QUATTREL

D'un confort sans égal! Standard ou grands. Ord. 26 \$ à 50 \$. Jours la Baie 12,99 \$ à 24,99 \$ ch. Linge de maison, rayon 601.

**25 %
DE RABAIS!**
PROTÈGE-OREILLERS
QUATTRO

Standard ou grands. Ord. 8 \$ et 10 \$. Jours la Baie 5,99 \$ et 7,49 \$ ch. Linge de maison, rayon 601.

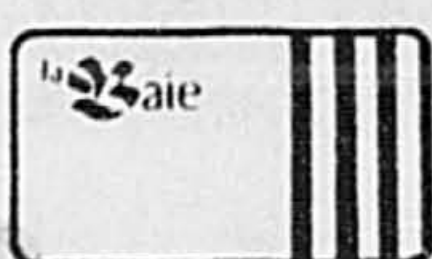
**30 %
DE RABAIS!**
LITERIE QUATTRO

Draps, taies d'oreiller, édredons, housses de couette, volants et cache-oreillers, tous en percale de polyester-coton; ensembles de draps en finette pur coton aussi offerts. Ord. 15 \$ à 158 \$. Jours la Baie 9,99 \$ à 109,99 \$ ch. Linge de maison, rayon 601.

**50 %
DE RABAIS!**
ENSEMBLES DE
DRAPS QUATTRO

En percale, à motif rayé Aviemore. Ord. 41 \$ à 126 \$. Jours la Baie 19,99 \$ à 62,99 \$ l'ens. 30 % de rabais! Édredons à motif cachemire Aviemore. *Sur le prix ordinaire. Linge de maison, rayon 601.

LES JOURS LA BAIE: DÈS DEMAIN ET JUSQU'AU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE!



LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!

Compagnie de la Baie d'Hudson